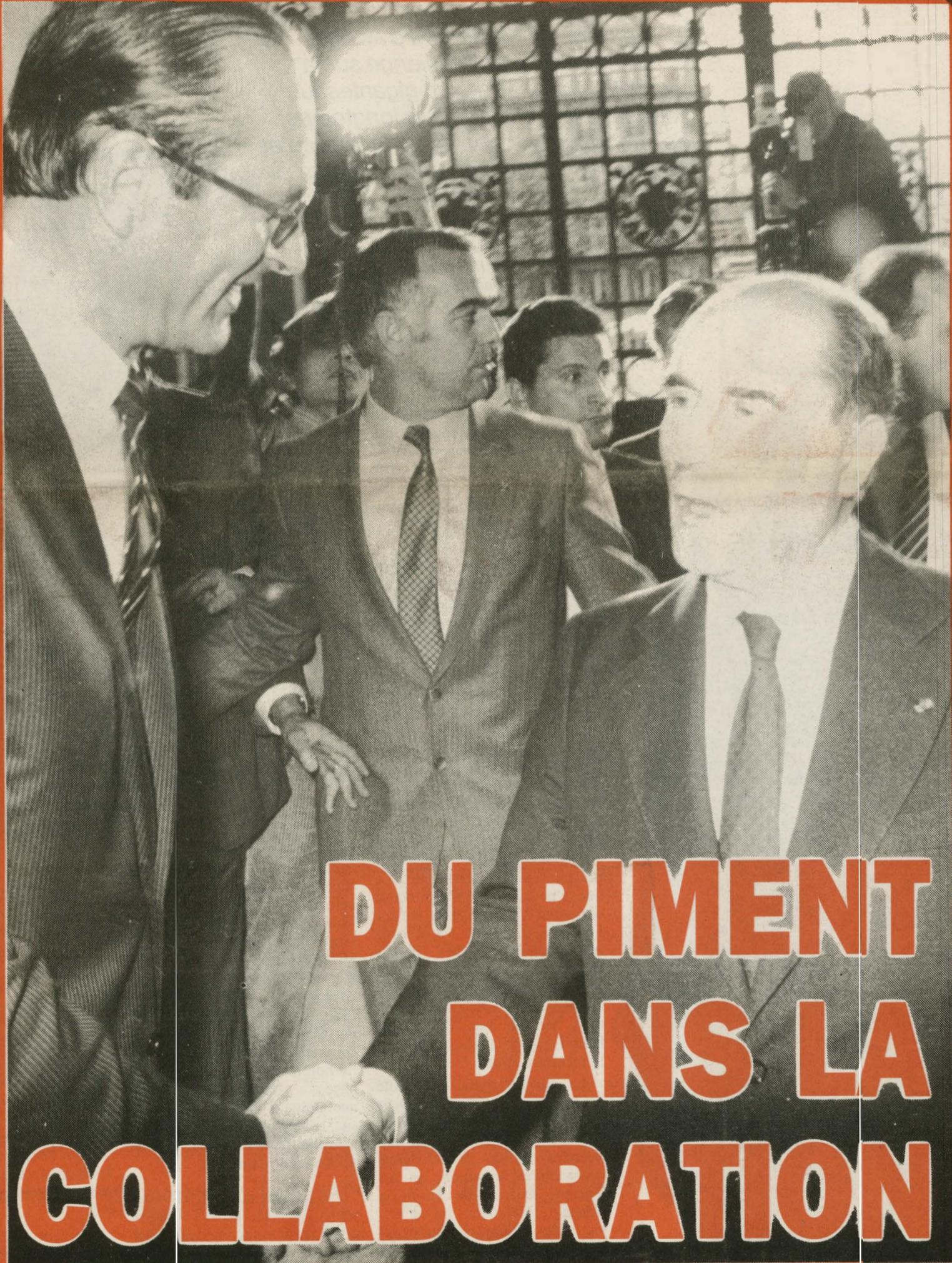


ROUGE

*Les requins
de l'industrie
pharmaceutique*
(pages 15, 16, 17)



**DU PIMENT
DANS LA
COLLABORATION**

Du piment dans la collaboration

Le refus de Mitterrand d'avaliser l'ordonnance chiraquienne sur la privatisation n'est qu'un gigantesque coup d'esbrouffe. Depuis longtemps, les accords entre géants de la finance et de l'industrie ne s'embarrassent plus du cadre national.

□ « Je dois être le garant de l'indépendance nationale. (...) On ne peut pas rétrocéder ces biens qui appartiennent aujourd'hui à la nation et, sous couvert de les faire passer à des intérêts privés, les faire passer à des intérêts étrangers. » Ainsi parlait Mitterrand, flatté par le complaisant Mourousi, le 14 juillet sur TF 1. Touchante carresse destinée au chauvin qui sommeille dans beaucoup de nos compatriotes... Côté démagogie et arnaque politique, ce n'est pas mal ficelé. Côté réalité économique, l'affaire devient plus bancale.

On a connu le locataire de l'Élysée moins sourcilleux quelques mois auparavant. N'est-ce pas à la grâce présidentielle que l'Italien Berlusconi dut de pouvoir se tailler une place au soleil télévisé, rompant ainsi en second (après la chaîne à péage) le monopole national ? Ah, que l'Italien reçut d'injures, venues des bancs de l'opposition. Cette dernière, devenue majoritaire, pratique la technique de la levée en masse des capitaux, alléchant l'acheteur éventuel par la perspective de vente des soixante-cinq nationalisées désormais privatisables. Pensez ! Une telle masse ne saurait se traiter sur la seule place financière de Paris... Le cadre européen, les accords entre grandes firmes depuis longtemps dépassent le strict cadre national. L'argument télévisé de Mitterrand paraît donc vieillot, issu du musée. Faut-il penser que le président a la mémoire courte ?

La gauche socialiste chante les louanges de l'Europe. Dans ce contexte-là, hier au pouvoir, elle encourageait de vastes manœuvres. Qu'on se souvienne des récentes opérations en Allemagne fédérale de Thomson achetant Telefunken, ou de celles de Saint-Gobain-Pont-à-Mousson se payant la principale société de canalisations bri-

tannique et créant, sous son égide, une société privée franco-américaine. Bien plus, récemment, quelques semaines avant la parade du 14 Juillet, la Compagnie générale électrique (CGE), tout ce qu'il y a de plus nationalisé, scellait un vaste accord avec la belle Américaine ITT, avec ses quelque soixante-dix usines réparties sur le vieux continent. Comment un maître-homme d'État, un personnage qui possède plus de secrets que Bernard Tapie sur la réussite, peut-il taire cette réalité aux téléspectateurs émus par tant de dévouement national ?

Ne parlons pas des PTT, qui veulent acheter à ATT (l'autre grand, le premier américain) des centraux téléphoniques publics pour mettre en concurrence son

fournisseur Alcatel (absorbé par CGE, justement...). Et sous la gauche, quelques filiales furent également larguées par-dessus les frontières. Qu'on songe à Renix, filiale de Renault repassée à Bendix, américain, et à la revente des lampes Thomson à Philips, la firme néerlandaise.

Fastidieuse serait la liste des interpénétrations de capitaux, de sociétés, de montages divers qui illustrent les vastes fusions qui illustrent dans une Europe précisément organisée pour cela. L'argument cocardier dure donc le temps d'un pétard de 14 Juillet.

« Il faut que ça reste dans les mains françaises », clame, la main sur le drapeau national, ►



Dans l'audiovisuel, c'est Mitterrand, lui-même, qui donna l'exemple en offrant une chaîne à Berlusconi.

notre cher Tonton, après que ses gouvernements successifs eurent largement écorné un « patrimoine » racheté avec l'argent des contribuables à leurs illégitimes propriétaires.

Des mains françaises... Chère vieille chose... Le droit national, le droit international interdisent-ils à une société financière ou industrielle de passer des accords avec quelque société française que ce soit, publique ou privée ? Mitterrand, premier magistrat de France, souffrirait-il, comme Ariane (de Kourou) d'un certain retard à l'allumage ?

Un exemple ? Allez, d'accord. Mais c'est bien parce que c'est Mitterrand qui s'y colle. Le groupe Pargesa-Bruxelles-Lambert vient de construire en quatre ans un empire financier international. Deux hommes, Gérard Eskenazi et Albert Frère, se partagent la tête du groupe. Pargesa est créée après la nationalisation de Paribas. Eskenazi, le second derrière Pierre Moussa, s'y réfugie, en 1982. En

Hier, la gauche encourageait des opérations comme le rachat de Telefunken par Thomson ou le largage des filiales.

janvier 1985, le groupe Pargesa (pas français) rachète à Vallourec (français) sa banque, la Société industrielle de banque (SIB). Et alors ? Quelle loi interdit à Vallourec de vendre sa banque à un groupe étranger ? La suite est simple. Le groupe Pargesa possède la SIB (bien française). Devenue Société internationale de banque, avec l'apport de capitaux venant du Koweït, du baron Empain, la

banque française, tête de pont du puissant groupe (belge) Lambert-Pargesa, s'apprête à intervenir dans l'achat des privatisables, avec Schneider et le groupe d'assurances Axa.

Une autre ? Bon, d'accord. Le même groupe Bruxelles-Lambert-Pargesa s'offre la banque nommée Banque de gestion privée (BPG), établissement spécialisé dans l'intervention sur les marchés financiers au nom de fortunes privées. Que voulez-vous que le président élu le 10 mai 1981 y fasse ? La SIB et la BPG, deux banques privées françaises, vont intervenir activement dans le vaste borbier financier des ventes des sociétés privatisées.

☐ S'il existe un domaine où François Mitterrand ne manifeste guère de désaccords avec les orientations du gouvernement, c'est bien celui de la sécurité. Lors de sa prestation télévisée du 14 juillet, il devait ainsi s'en prendre violemment au terrorisme : « *Le terrorisme, voilà l'ennemi. Pour le combattre il faut de la volonté, de la ténacité, de la méthode.* »

Bien sûr, pour se sortir de ce guépier, il faudrait s'attaquer au capital, aux grandes fortunes, en confisquant au profit des travailleurs l'ensemble du réseau financier. Ce serait le remède. Mais c'est plutôt notre programme, pas celui de Mitterrand.

Grand politique devant l'éternel, le chef de l'Etat voulut, l'es-

Quelle loi interdit à Vallourec de vendre sa banque à un groupe étranger ?

pace d'un matin, faire frémir la cohabitation sur ses bases, tenter de montrer combien il pesait dans le grand concert national. Qu'allait-il faire dans cette galère... Il aurait été mieux inspiré de tancer sévèrement ses ministres, comme le fit Balladur le 27 juin dernier : « *Je demande aux ministres concernés de n'entreprendre aucune négociation avec les groupes financiers candidats au rachat des entreprises nationalisées, car je souhaite que la privatisation se déroule dans un climat de rigueur morale (sic !).* » Balladur, lui, connaît son monde. Il entrevoit déjà, parmi ses frères ministres, des Rastignac qui voudraient faire sonner le bon or, comme on le faisait dans le gai Paris du Second Empire, avec ces messieurs les spéculateurs.

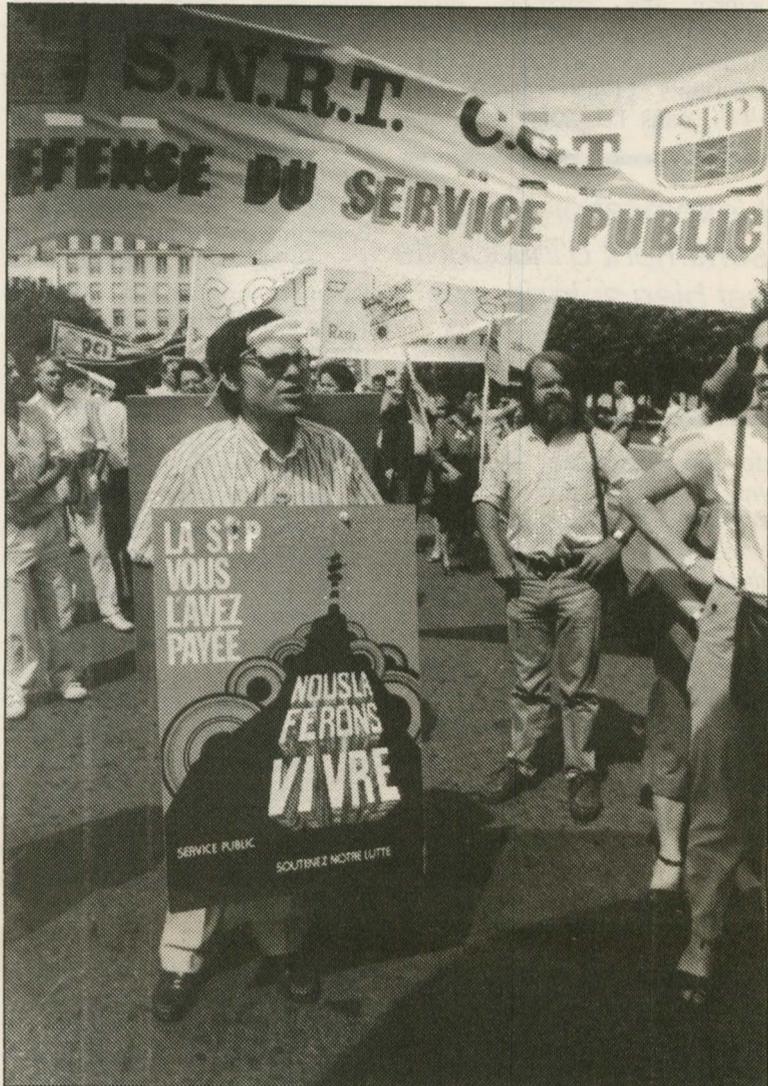
Au fond, Balladur est aussi touchant que Mitterrand, avec sa rigueur morale. Madelin ? De la morale ? Mais s'il y en avait une,

il ne serait pas ministre. Chirac ? De la morale ? L'homme dont le sobriquet était, il y a peu, Château-Chirac ? Moraux, tous ces messieurs ? C'est grotesque.

Cette cohabitation s'orchestre

comme du mauvais théâtre de boulevard. Pour amuser un parterre de concierges, un après-midi d'enregistrement télévisé.

Jean Lantier



C'est seulement par l'action de masse unitaire que peut être arrêtée la politique gouvernementale.

A l'ombre des matraques

Si l'hôte de l'Elysée conteste les dispositions gouvernementales en matière de privatisation, il se félicite chaleureusement de la politique menée par Pasqua et Pandraud, et leur apporte sa caution morale. C'est aussi la cohabitation.

Bien sûr, dans les conditions prévalant en France, on ne peut que condamner le recours à une violence clandestine et minoritaire. Un acte comme celui qui fut perpétré le 9 juillet contre la Brigade de répression du banditisme (BRB) ne peut émaner que d'imbéciles ou de provocateurs. Odieux par son caractère aveugle, incertain quant à ses objectifs, douteux dans sa revendica-

tion, il ne sert que ceux qui cherchent à restreindre les libertés. Force est notamment de constater qu'il vint à point nommé sauver la mise de Pasqua et Pandraud, au moment où leur politique engendrait des « bavures » en série et soulevait l'indignation de secteurs importants de l'opinion.

Telle n'est cependant pas l'approche présidentielle. Pour

elle, la violence qui se développe au sein des sociétés occidentales incomberait au seul terrorisme. La fusillade de la rue Mogador tout comme la mort d'un gendarme auxiliaire ou le plasticage de la BRB seraient le « résultat d'un climat et ce climat est créé par le terrorisme ». Ce dernier se voit donc assimilé à une vaste et obscure conspiration contre les « démocraties ». Ce qui conduit



D'un côté, une insécurité quotidienne pour des secteurs croissants de l'opinion ; de l'autre, des actes dont l'importance est démesurément grossie par les médias.

s'étant fort rapidement convertie au « tout répressif », lors de son passage au pouvoir.

En adoptant pareille attitude, Mitterrand aide le gouvernement

« Dans les cas où le feu doit être ouvert, le policier doit avoir le dernier mot. »

Chirac à se sortir d'une situation délicate. Conçu officiellement pour impressionner le « délinquant potentiel », l'étalage de la force publique dans les rues traumatise la population. En produisant des incidents à répé-

tion et en provoquant l'angoisse au sein des catégories les plus visées, les contrôles tous azimuts ont fini par provoquer une levée de boucliers contre les projets liberticides des gouvernants. Du coup, une véritable crise de légitimité sociale tend de nouveau à s'ouvrir dans la police. Bernard Deleplace, le secrétaire général de la Fédération autonome de syndicats de police (FASP, majoritaire chez les flics de base), s'en fait l'écho dans l'éditorial de sa revue, *Police d'aujourd'hui* : « Des déclarations ministérielles hésitantes ("Je couvre ..." "je ne couvre plus"), des missions hâtives et floues, un certain tape-à-l'œil allié à un discours démagogique

en matière de sécurité, ont brusquement replacé les forces de police dans une atmosphère de suspicion que les plus anciens d'entre nous connaissent et redoutent. Les policiers n'ont rien à gagner à un tel climat. Nous ne sommes pas sur la voie publique pour représenter la toute puissance orgueilleuse de l'administration, mais pour servir la loi et le citoyen. Or, ces dernières semaines, on a parfois l'impression que quelques-uns de nos chefs se sont amusés avec la police. Comme s'il s'agissait de prendre une revanche, de proclamer une fois encore que le gouvernement précédent était parti et les maîtres de la police, maintenant, c'était eux. » Le spectaculaire attentat contre la préfecture de police en fournit l'indiscutable démonstration !

Sur le terrain aussi, la logique dans laquelle se sont engagés les vainqueurs du 16 mars se retourne contre eux. Et c'est le moment que choisit le président socialiste pour leur apporter sa caution morale. On ne peut mieux décrire la perversité de la collaboration instaurée au sommet de l'Etat.

André Terroux

La semaine prochaine, le numéro spécial été sera disponible avec 24 heures de retard.

► l'hôte de l'Elysée à mettre le raisonnement cul par-dessus tête, à l'instar des pires démagogues.

Car enfin, que l'on sache, l'exploitation du sentiment d'insécurité frappant la population est bien antérieure au développement des attentats, qu'ils émanent de groupes hexagonaux ou de réseaux internationaux liés à certains services secrets. Dès 1976, dans l'ouvrage théorique

L'exploitation du sentiment d'insécurité est bien antérieure au développement du terrorisme.

de son septennat, *Démocratie française*, Giscard d'Estaing écrivait : « L'opinion publique est sensibilisée par les manifestations de violence individuelle, largement diffusées par les médias et qui frappent et mutilent les faibles victimes, enfants ou personnes âgées. Leur répétition, l'insécurité nocturne font régner l'angoisse. » Presque au même moment, le rapport Peyrefitte, intitulé *Réponses à la violence* allait dans le même sens : « Longtemps tenue en marge, la violence s'est installée au cœur de la cité. Pas encore maîtresse, mais ce temps peut venir. Si rien n'est fait pour répondre à l'interpellation qu'elle nous adresse, ce temps viendra sans doute. Un sentiment général d'insécurité est apparu, qui lui-même peut engendrer la violence... »

Et, déjà, les tenants de la stratégie du gros bâton faisaient entendre leur voix. S'adressant en 1976 à des syndicalistes en tant que directeur de la police nationale, Robert Pandraud, déjà lui, pressait les fonctionnaires d'avoir la gâchette facile : « Dans les conditions difficiles et périlleuses du métier qui est le nôtre, il est nécessaire que dans tous les cas où le feu doit être ouvert, ce soit le policier qui ait le dernier mot. Et quand je dis le dernier mot, je veux dire régler définitivement le problème. »

Ces quelques citations n'ont qu'un mérite, celui de rétablir la réalité. Loin de constituer une réelle menace, le terrorisme sert plutôt d'alibi commode pour porter le délire sécuritaire à son paroxysme. Quoi de plus facile, en effet, dans une société hyper-médiatisée, que de mettre en valeur des actions commises de sang-froid et qui révoltent le plus grand nombre ? Qu'importe à nos faiseurs d'opinion qu'elles fassent moins de victimes que les crimes crapuleux et que Reagan lui-même ne puisse en recenser que deux mille deux cent, en 1985, pour l'ensemble de la planète.

En réalité, et contrairement aux assertions du chef de l'Etat, le sentiment d'insécurité s'avère l'un des produits du développement de la crise. C'est pour en canaliser les frustrations et prévenir les réactions incontrôlées qu'elle engendre que la classe dominante impose progressivement un discours répressif. Il est d'ailleurs éloquent que le rapport Peyrefitte évoque « une société où la règle de droit n'entraîne plus un consensus général ». Dès ce moment, la sacro-sainte notion de sécurité justifie l'extension constante de l'arbitraire policier. En 1974, sont organisées les fameuses « opérations coup de poing », à l'origine de la multiplication de rafles. En 1976, est créée la compagnie de sécurité du métro pour lutter contre la délinquance dans les transports parisiens. En 1978, des lois sont adoptées sur la conduite en état d'ivresse, l'exécution des peines et le régime de sûreté. Et ce, avant que « Sécurité et liberté » ne vienne coiffer ce dispositif d'étranglement insidieux des libertés.

Tel est bien, en effet, l'aboutissement inévitable du processus. Le quadrillage serré du pays, la suspicion envers l'ensemble des citoyens, de froides exécutions comme celle de la rue Mogador constituent la rançon obligée d'une telle politique. Ce que le président de la République veut maintenant oublier. Cohabitation et course à la popularité obligent, il légitime jusqu'à l'absurde la logique sécuritaire. Ce qui ne saurait véritablement étonner, la gauche

Ainsi, François Mitterrand refuse d'avaliser l'ordonnance chiraquienne sur la privatisation de soixante-cinq entreprises publiques. Il n'en fallait pas davantage pour que des médias, en mal de sensationnel en cette période estivale, évoquent un « grave accroc » à la cohabitation. En fait d'accroc, le coup de canif présidentiel se révèle au fil des jours de bien modeste dimension.

A aucun moment, l'hôte de l'Elysée n'a, en effet, pris le risque de mettre un terme à la collaboration institutionnalisée depuis le 16 mars, au sommet de l'Etat. Sa manœuvre consiste uniquement à contester le projet gouvernemental sur des points secondaires (voir ci-contre). Contrairement à ses déclarations antérieures, il ne conteste toutefois plus la liste des entreprises devant

être rétrocédées au privé. Tant pis si certaines d'entre elles, et non des moindres, furent étatisées voici plus de quarante ans. Se prévalant de son rôle de garant de la Constitution, Mitterrand va même jusqu'à suggérer à son Premier ministre une porte de sortie : la transformation de l'ordonnance en projet de loi, processus qui lui ôterait toute possibilité légale de veto. Et, comme pour marquer les limites de ses audaces, il annonce d'emblée qu'il signera la plupart des autres ordonnances. On comprend que cette péripétie n'ait guère troublé la majorité. Tout au plus, la décision du chef de l'Etat lui fait perdre quelques semaines et prive ses députés de quelques jours de congés. Elle n'entrave nullement la capacité du gouvernement de peaufiner ses mauvais coups contre la population

laborieuse. Le plan de dénationalisation peut bien être temporairement bloqué, l'emploi, le pouvoir d'achat, la Sécurité sociale, les travailleurs des chantiers navals, de la sidérurgie ou de la recherche n'en continueront pas moins à subir les assauts de l'équipe au pouvoir. Sans que cela émeuve apparemment l'élu du 10 mai et ses partisans qui, à l'instar de Lionel Jospin, s'en vont répétant qu'il faut « que les Français fassent l'expérience de la droite ». Ici apparaît bien le caractère pernecieux de cette trop fameuse cohabitation. Ses protagonistes ont les yeux rivés sur l'horizon de la prochaine présidentielle. Ce qui les conduit à rivaliser dans l'art de la manœuvre afin de délimiter leur pré carré respectif et d'accumuler le maximum d'atouts. Dans ce

gigantesque théâtre d'ombres, les travailleurs ne sont appelés qu'à tenir le rôle de spectateurs passifs, alors qu'ils sont les premiers concernés par l'austérité mise en œuvre. Pour les militants ouvriers, il n'est donc pas de tâche plus urgente que de mettre un terme à cette situation de paralysie et de confusion. Ils n'y parviendront qu'en retrouvant le chemin du combat massif et unitaire, pour mettre en échec le gouvernement Chirac, dans le domaine des privatisations comme dans les autres. Et celui qu'ils porteront à la magistrature suprême voici cinq ans devra alors déterminer clairement sa position : faire barrage avec eux à la politique de la réaction ou la cautionner.

Christian Picquet

Rideau de fumée

10 JUILLET

Petit télégraphiste



De New-York à Moscou, François Mitterrand vient d'accomplir un nouveau périple diplomatique. L'écho donné par la presse à ses deux voyages officiels ne reflète pas simplement sa volonté de renforcer son prestige international, au moment où s'engagent de subtiles manœuvres, au sein de l'Hexagone. On n'en voudra pour preuve que l'apparat donné à sa réception par les bonzes du Kremlin et la chaleur exceptionnelle avec laquelle l'hôte de l'Elysée décrit le nouveau secrétaire général du PCUS : « *C'est le premier homme moderne à diriger l'URSS et avec lequel on puisse négocier un accord sur le contrôle des armements.* »

Ce changement de ton traduit parfaitement la nouvelle phase que connaissent les rapports Est-Ouest. S'il continue à faire délibérément monter les enchères, le président américain ne dispose plus guère de marges de manœuvre pour accroître son surarmement. Le déficit budgétaire atteint des sommets inégalés et la baisse du billet vert ne permet plus d'en atténuer les effets déstabilisateurs. De son côté, le Kremlin a également besoin d'un répit au moment où la balance des devises soviétique connaît un fort déséquilibre et où le retard en biens d'équipement technologiques s'accroît. Ce contexte explique les dernières propositions de Gorbatchev en matière de désarmement et les premières désescalades verbales de l'administration américaine.

Fidèle à sa ligne traditionnelle de conduite, Mitterrand entend permettre à la troisième puissance nucléaire de la planète de jouer sa propre partition dans un processus qui pourrait bien déboucher sur une normalisation des rapports Est-Ouest. Ce faisant, il cherche tout à la fois à apparaître comme l'artisan de ce « dégel » et à maintenir la force française de dissuasion en dehors d'une éventuelle négociation au sommet. Il en escompte en outre des retombées sur le plan des échanges commerciaux. Nos exportateurs n'ont-ils pas réalisé l'an passé un score dix fois supérieur à celui obtenu en 1984, soit près de huit milliards de contrats d'achat signés par l'URSS ? Comme dirait le moraliste, c'est aussi à ces « petits » détails qu'on mesure la « grandeur » d'un homme d'Etat.

11 JUILLET

Ku Klux Klan



La presse n'a pas manqué de le souligner abondamment, le Front national traverse une des plus graves crises de son histoire. Il ne se passe pas de semaine sans que Le Pen ou son adjoint Stirbois ne soient obligés de courir derrière des députés qui se montrent sensibles aux sirènes du bloc RPR-UDF. Leurs sinistres idées sont toutefois loin de connaître la même situation. La décision prise, ce jour, par le conseil régional d'Ile-de-France en constitue le dernier exemple.

Sur la proposition de Jean-Yves Le Gallou, secrétaire général du groupe lepéniste à l'Assemblée, la majorité RPR-UDF n'a pas hésité à adopter « *un considérant* » selon lequel le futur site de Disneyland, à Marne-la-Vallée, « *recruterait ou fera recruter en priorité des personnels de nationalité française ou ressortissants d'autres pays de la CEE* ». Voilà comment les partis au pouvoir avalisent subrepticement une politique de ségrégation raciale. Au mépris de la législation qui interdit, depuis 1972, « *toute mesure discriminatoire à l'embauche* ».

Menace d'éclatement d'un côté, succès de l'autre : le paradoxe n'est qu'apparent. Au cours de la dernière

période, pour récupérer les secteurs les plus radicaux de son électorat, la droite traditionnelle a repris à son compte les deux thèmes qui permirent la poussée de l'extrême droite, l'insécurité et la peur de l'immigré. Les lois en cours de discussion au Parlement sur l'ordre public et le statut des étrangers consacrent cette évolution. Tout comme la proposition du député chiraquien Mazeaud visant à réformer le Code de la nationalité. Toujours la défense de la « race blanche » ! Si le parti lepéniste, dépouillé de ses thèmes porteurs, en fait actuellement les frais, ses dangereuses théories y trouvent cependant un regain de crédibilité.

Plus encore qu'aux textes concoctés par le tandem Pasqua-Pandraud, c'est à des événements comme la décision des élus majoritaires de la région Ile-de-France qu'on mesure la gravité du danger. Et surtout qu'on prend conscience de l'urgence d'une vaste mobilisation en défense des libertés et de l'égalité des droits.

15 JUILLET

La guerre des gangs



Yvon Gattaz s'autolice. En renonçant au renouvellement de son mandat à la tête du CNPF, le patron des patrons consacre du même coup la crise qui secoue l'immeuble de la rue Pierre-I^{er}-de-Serbie. Une crise qui couve depuis 1981 et que la récente démission d'Yvon Chotard, l'ex-numéro deux de la centrale patronale, avait brutalement mise sous les feux de l'actualité. En fait, l'agitation actuelle recouvre de profondes divisions au sein du monde des affaires. Les clientèles diffèrent. Ce n'est nullement par hasard que Gattaz bénéficie de la confiance d'une base composée pour l'essentiel de petits et moyens chefs d'entreprise et si Chotard, à l'inverse, regroupe derrière lui les grosses fédérations du CNPF.

Au-delà, ces clivages en recourent d'autres, sur la stratégie qu'il convient de mettre en œuvre pour favoriser la rationalisation du capitalisme français. Bien sûr, tous les protagonistes s'accordent sur la nécessité de remettre en cause les avantages acquis par les travailleurs, de démanteler le Code du travail, de flexibiliser la main-d'œuvre, etc. Mais, soucieux de répondre aux aspirations de secteurs hyper-conservateurs et antisyndicaux, Gattaz entendait prendre ses distances envers les contingences de la politique et privilégier la négociation au sein de l'entreprise. « *J'ai imposé au CNPF une attitude transpolitique* », écrit-il significativement dans sa lettre de démission. Une orientation dans laquelle les proches de Chotard décollent de graves risques d'explosions sociales et d'affrontements avec les confédérations ouvrières. Ce qui les conduit à préférer les grandes négociations nationales, plus propices à la recherche d'accords avec les états-majors syndicaux.

Au bout du compte, c'est le devenir même de l'organisation patronale qui se trouve en question. L'orientation préconisée par le président en exercice limiterait inévitablement son poids et ses marges de manœuvre, alors que ses adversaires veulent lui conserver son rôle de groupe de pression sur la scène centrale. Quel que soit le successeur de Gattaz, il a fort peu de chances de mettre un terme à la tempête. Car celle-ci reflète le désarroi des possédants devant la crise de leur système.

Christian Picquet

LICENCIEMENTS : LA MESSE NOIRE

Depuis le 4 juillet 1986, la procédure d'autorisation préalable en cas de licenciement économique est supprimée. Elle ne subsiste provisoirement, jusqu'au 1^{er} janvier 1987, que pour les licenciements d'au moins dix salariés. Pour les autres, l'entretien préalable prévu pour les licenciements individuels devient la règle générale.

Pourtant, gouvernement et patronat n'en n'ont pas fini avec le meurtre de l'autorisation administrative. Le cadavre encore chaud de l'ancienne procédure, ils tentent de museler les syndicats dans l'assassinat en les faisant plancher sur une procédure de substitution. Une procédure issue de l'imagination syndicale, moins bonne que la précédente, respectant l'exigence patronale de licencier en deux coups de cuillère à pot...

On l'aura compris, il n'y a rien à négocier, et pourtant la CGT et FO, la CFDT et la CFIC, la CGC et la CGPME, le CNPF et ses multiples fractions se retrouveront le 23 septembre, les 6 et 20 octobre, pour bâtir ensemble un ersatz.

Il s'agira de trouver une nouvelle procédure de consultation et d'information, une place particulière au « plan social » accompagnant les

licenciements, un barème de reconversion, une vérification de la validité des procédures, une passerelle entre accords interprofessionnels et accords de branche. Les syndicats planchent au compte du patronat quelques bricolages habillant à la hâte l'exquis cadavre de l'autorisation préalable.

Situation ubuesque de syndicats participant à une messe noire patronale... Eux, les patrons, quelque peu gênés par l'autolicensing de Gattaz, annoncent la couleur. La base de leurs palabres, c'est le texte rejeté par les syndicats en décembre 1984, et singulièrement le chapitre concernant la suppression de la distinction entre licenciements structurels et conjoncturels, le raccourcissement des délais de licenciements et l'absence totale de la moindre contrepartie sociale pour tout cela.

Non seulement le CNPF livre en pâture le corps froid de l'autorisation administrative mais par-dessus le marché, il exhume cette chose vomie par les syndicalistes, le protocole avorté de décembre 1984 sur la flexibilité.

Il faut avoir de l'appétit pour aller négocier dans ces conditions.

J. L.



Le programme de Séguin-Chirac : des emplois au rabais.

NEGOCIATIONS PATRONAT-SYNDICATS

LA POLITIQUE DE GRIBOUILLE

La négociation sur l'autorisation administrative de licenciement le révèle. Face à l'offensive réactionnaire, les états-majors syndicaux ne revendiquent d'autre rôle que celui qui leur est dévolu autour du tapis vert. Autant dire pas grand chose !

Au travers de ce qu'il est convenu — à tort — d'appeler « négociations » sur le remplacement de l'autorisation administrative de licencier, se joue la création d'un mythe. L'Union des industries métallurgiques et mi-

nières (UIMM), la solive-maitresse du CNPF, entend dégager des « conciliations » entre « souplesses et garanties ». « Compte tenu des facilités apportées par la loi adoptée et par celles qu'apportera la deuxième loi, l'objectif central de cette négoc-

iation doit être pour les entreprises que des procédures conventionnelles conduisent à une situation telle que les licenciements ne soient pas demain pour les entreprises plus longs et plus coûteux qu'ils ne le sont actuellement. » Donc, la conven-

tion-type du CNPF raccourcit les délais et les coûts. Fort de la loi déjà votée, le CNPF aborde la « négociation » sur du ve-lours... vert.

Toujours prêts... à signer

Côté syndicats, ça ressemble à du délire. Pendant que la loi frappe le travailleur, pendant que là-bas, à la Normed, chez Renault ou à Boussac (entre autres) les licenciements tombent par milliers, les états-majors syndicaux se livrent à du « brain-storming » pour penser une peine de substitution. S'opposer aux licenciements ? On leur susurrerait ça à l'oreille, ils l'entendraient comme une obscénité. Non, non ! Entre syndicalistes de sommet, rompus aux palabres bien longues et bien enfumées, ils ne se rendent même plus compte de l'absurdité de la situation. Pas de contreparties, clame le CNPF. Négociations quand même, bêlent nos redoutables chefs syndicaux.

Le monde réel aura déjà

englouti Billancourt et La Seyne, ces messieurs minauderont encore devant un patronat discrètement hilare avant de sortir leur stylo pour contresigner le pacte de collaboration de classes, celui qui prend comme acquis, qui gobe tout de go le droit patronal de licencier...

Redoutable d'agressivité, tempêtant comme l'équinoxe au Mont-Saint-Michel, Jean Bonard, de la CFIC, indique : « A notre avis, il fallait discuter avant de supprimer l'autorisation (...) Dans la mesure où le patronat a voulu prendre les devants, c'est à lui d'avancer des propositions concrètes sur des garanties nouvelles. » Devant cet assaut d'une violence insoutenable, on raconte que la délégation du CNPF fut rendue au bord de l'infarctus...

Aussi ferme sur les principes qu'à l'ordinaire, la direction CFDT frappe du poing sur la table. « Les licenciements ne sont et ne doivent être que l'ultime recours. » En face, la délégation du CNPF pâlit. Guillen et Lemoine pensent que



Autour du tapis vert, ils ne se rendent même pas compte de la situation.

c'est le recours systématique, les licenciements, et se sentent pris au piège par la parole cédétiste. Impitoyable, la CFDT continue : « La CFDT veut améliorer l'accès des travailleurs au traitement social du chômage... » Côté patrons, on retient son souffle à en perdre haleine : quel traitement social !? La CFDT assène : « Réinsertion au pays d'origine, préretraite, congés-reconversion ». Colère, quand tu nous emportes...

La CGC, redoutable organisation syndicale des cadres, dotée d'un franc-parler à faire frémir un régiment d'artilleurs, martèle : « Le problème est délicat car il convient de conjuguer les impératifs d'une saine compétitivité économique avec le respect du droit au travail et à la protection sociale des salariés et de leurs familles (...) Espérons que les nombreux meuniers à qui le CNPF et la CGPME délèguent le pouvoir de négocier sauront fournir un grain à moudre de qualité. » On sent bien là le mollet ferme et souple, l'échine droite et le port altier du négociateur CGC, Jean-Louis Mandi-

Le monde clos du tapis vert ne représente pas le rapport de forces réel entre travailleurs et patrons.



Les syndicalistes unitaires se doivent de reprendre le combat non achevé contre la suppression de l'autorisation de licenciement.

naud, en qui les salariés et leurs familles reconnaissent un défenseur intransigeant.

Partitions multiples

Et quand ils s'y mettent à plusieurs, nos pourfendeurs de patrons, nos protecteurs de sommet, ils sont invincibles. CFDT, FO et CGT (un front syndical de béton

devant le tapis vert) réclament l'égalité des droits entre petites et grandes entreprises. Non mais ! L'unisson cesse, et la partition devient multiple, pour mieux assourdir le CNPF : la CFDT exige un contrôle de l'Inspection du travail sur le respect des procédures. La CFTC penche plutôt gauche, optant pour un contrôle suspensif des prud'hommes (fichtre !). FO s'en tient, prudente parce qu'indépendante des partis, à un contrôle administratif du système conventionnel à venir. La CGC, poliment, suggère qu'on pourrait peut-être instaurer, sans déranger personne, un contrôle *a posteriori* du licenciement par des commissions tripartites. Si, bien entendu, ces messieurs du CNPF ne sont pas incommodés par l'odeur de la respectueuse et hiérarchique proposition. Quant à la CGT, la bataille dans le dos, elle brandit le sabre de bois (saperlipopette !) de l'exigence du recours suspensif de l'autorité administrative, le *statu-quo ante*. Ben oui, mais la loi est votée, et la CGT n'a rien fichue. Qu'importe, devant les hommes et l'histoire, on saura de la France à la Navarre que c'est Viannet le plus méchant...

Dernière pointe relevée dans ce plat déjà épicé, la position des centrales qui, en 1947, scissionnèrent, FO et la CGT. FO se bat autour de la table pour l'extension des congés de conversion pendant que la CGT se

crispe sur « Pas de licenciements sans reclassement préalable. » Conversion ? Reclassement ? Ces mots des négociateurs sonnent comme de l'hébreu aux oreilles d'un Chinois. Les travailleurs connaissent l'ANPE, la flexibilité, la précarité, les licenciements... Les reclassements, les conversions, ils en entendent parler, à la télé.

Finissons ce fabliau authentique — malheureusement — par une triste réalité : le CNPF ne veut pas entendre parler de contrôle *a priori* sur les licenciements, pas plus qu'il ne veut céder des contreparties sociales sur les mêmes licenciements. Alors ? Devinez qui va gagner dans ce jeu lamentable qui unit les « partenaires » syndicaux ? Et qui va affaiblir à nouveau le blason souillé du syndicalisme ?

Les états-majors syndicaux ne revendiquent donc plus rien que le rôle qui leur est dévolu autour du tapis

vert pour accorder leurs violons à ceux du CNPF. L'économie en crise requiert des sacrifices ouvriers. Les syndicats l'ont admis depuis belle lurette et se le tiennent pour dit. Le dialogue avec un CNPF sourd, le compromis à sens unique avec un CNPF qui n'en fait point, voilà bien le moderne, dans le syndicalisme tel que, là-haut, ils le pratiquent. Accompagner de la plume de son stylo de négociateur les mutations industrielles en cours, parapher l'offensive patronale, contresigner le coup de Jarnac ou le coup reçu, telle est la véricité destinée des négociateurs syndicaux.

Les adhérents ne les mandatent pas, les travailleurs n'en attendent rien. Le monde clos, calfeutré et claquemuré du tapis vert ne représente pas le rapport des forces réel entre travailleurs et patronat. Il montre l'image de la dérive du syndicalisme bureaucratique.

Jean Lantier

UN SEUL MANDAT

L'autorisation administrative préalable aux licenciements économiques, la loi mise en place en 1975 sur proposition de Chirac représentait à l'époque une formule douce par laquelle le pays basculait lentement dans la crise. Cette autorisation désignait les licenciés ayant droit à l'allocation pour licenciement économique (les 90 % de l'époque). Cette allocation supprimée par la gauche en 1984, l'autorisation délivrée par l'inspection du travail n'offrait plus d'intérêt pour le patronat. La suppression de cette procédure vieille de onze ans vise à instaurer quelque chose de pire, une convention tripartite, patronat-syndicats-gouvernement, qui instaure une plus grande rapidité et de moindres contreparties pour les licenciements, économiques ou non. Les travailleurs n'ont aucun intérêt à la suppression de la procédure de 1975, si ce ne sont des garanties supérieures. Puisqu'il s'agit au contraire d'étendre l'arbitraire patronal, alors la rentrée doit être marquée par le refus de

la suppression de l'autorisation administrative. Les directions nationales des syndicats ouvriers jugent bon de jouer le jeu dans le cadre de négociations qui n'en sont pas. Les travailleurs n'ont aucun intérêt à la participation docile de dirigeants syndicaux à une entreprise de collaboration de classes. Un seul mandat doit leur être conféré par leur base et par les travailleurs, l'arrêt immédiat des licenciements, la réduction immédiate du temps de travail à trente-cinq heures, l'exigence d'un recours suspensif des comités d'entreprise sur les licenciements. Il convient, dans les plus brefs délais, de mettre fin à un paradoxe : toutes les centrales syndicales sont contre la suppression de l'autorisation administrative, mais elles se retrouvent néanmoins à négocier son remplacement par un accord défavorable aux travailleurs. A l'opposé de cette logique de Gribouille, les syndicalistes unitaires doivent dire ensemble, à la rentrée, leur refus unitaire d'une telle procédure, leur rejet formel de ces

pseudo-négociations. Chacun sait qu'on ne négocie rien qui ne sanctionne la victoire obtenue par un rapport de forces. Dans ce cas, les centrales syndicales n'ont rien bâti, n'ont pas eu recours à la mobilisation, pendant que le gouvernement travaillait pour le CNPF. Le rapport de forces, c'est le CNPF qui le détient. Raison de plus pour mettre fin à cette vile pantomime. On ne négocie pas à froid une procédure nouvelle de licenciement exigée par le patronat. Rien n'est plus urgent que de remettre le syndicalisme dans le bon sens et dans le droit chemin. Il doit à l'inverse se battre contre tous les licenciements et faire converger les luttes et les énergies disponibles vers la défense de l'emploi contre le patronat et un gouvernement qui en veulent toujours plus. Les syndicalistes unitaires se doivent de reprendre le combat non achevé contre la suppression de l'autorisation administrative de licenciement. C'est un terrain sur lequel des mobilisations unitaires pour l'emploi sont possibles.

Jean Lantier

LES POISSONS DES CHOMEURS

La Rochelle, c'est franco-folies côté pile, et franche-misère côté face.

□ De notre correspondant

Après le festival du cinéma, le Festival de la chanson de La Rochelle vient de s'achever. Reste le chômage et son cortège de misères. Il a augmenté de 10 % ces deux dernières années et atteint un taux de 21 % !

A La Rochelle et dans la région, les licenciements se sont multipliés dans tous les secteurs industriels (chimie, métallurgie, construction navale...) et dans le bâtiment. Ceux de Peugeot-Talbot ont vu leur nombre passer de 3 000 à 1 000. Ceux des chantiers navals de La Palice ne sont plus que 900 aujourd'hui contre 1 500 il y a dix ans. Ils finissent leur dernière commande. Rien de ferme, pour prendre le relais, au retour des congés.

Même Alsthom-Atlantique, dont les affaires marchent bien et qui a décroché les marchés du TGV, des

métros, et des commandes de locomotives pour la Chine, perd des emplois. En cinq ans, par le jeu des départs en retraite, et en préretraite le nombre d'emplois est passé de 1 700 à 1 250.

On compte aujourd'hui sur le bassin d'emploi de La Rochelle plus de 11 000 chômeurs dont la moitié ne perçoivent aucune indemnité chômage. Des milliers de chômeurs, privés de moyens de vivre décemment, sont donc condamnés à aller de bureau d'aide sociale en organisme caritatif, quérir quelques secours.

C'est dans ce contexte que trois associations de chômeurs — deux d'entre elles adhèrent à la Fédéra-

tion nationale des chômeurs (FNC) — développent leurs activités, depuis un an et demi. Compte tenu de l'état de misère de la plupart de leurs adhérents, la recherche de secours et de produits alimentaires occupe une large part de leur action.

Elles ont participé cet hiver à l'opération « Restaurants du cœur » et organisé la distribution de deux mille paniers repas par jour, qui se révélèrent insuffisants pour faire face à la demande. La Croix-Rouge estime à quatre mille le nombre de Rochelais qui nécessitent une « aide alimentaire » permanente. La destruction du poisson consommable, invendu à la

criée, paraissait donc particulièrement intolérable. Les mécanismes de régulation des prix font que le poisson dit « de retrait » est retiré du marché s'il n'est pas vendu avant d'atteindre un prix plancher, dépendant de sa catégorie et de sa qualité. Ce mécanisme permet une garantie de ressources pour les pêcheurs.

Mais plus de cent tonnes de poissons de première qualité ont été détruits l'an dernier et transformés en engrais. Les règlements communautaires prévoient pourtant la distribution gratuite de ce poisson « de retrait » à « des personnes reconnues par leurs législations nationales comme ayant droit à des secours en raison notamment, de l'insuffisance des ressources nécessaires à leur subsistance ».

La Maison du chômeur de La Rochelle, affiliée à la FNC, demanda l'application de ces dispositions. Mais elle rencontra réticences et tergiversations : cela ne s'était jamais fait en France. Le Fonds régional d'organisation des marchés, l'administrateur des pêches, la préfecture, le bureau d'aide sociale de La Rochelle ne voulaient pas

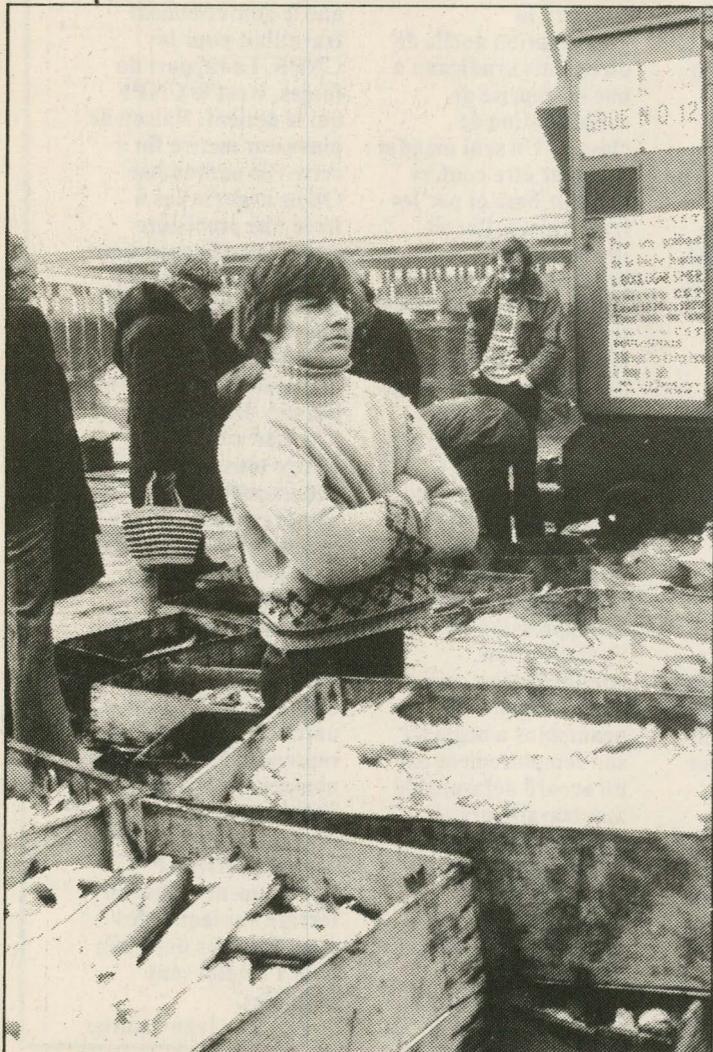
prendre de responsabilités. Les représentants des mareyeurs et des poissonniers craignaient une réduction de leur clientèle...

Il fallut deux manifestations de chômeurs, suivies de deux réunions préfectorales, sans compter de nombreuses relances, pour que, finalement, après une dernière réunion à la mairie de La Rochelle, la distribution du poisson « de retrait » commence le 7 juillet. Le bureau d'aide sociale définit les « ayants droit » et couvre le coût de fonctionnement de la distribution. Les chômeurs de la Maison du chômeur organisent celle-ci et la préfecture se porte garant de l'opération.

Les radios locales (Sud-Ouest et Le Marin) se sont fait l'écho de la revendication des chômeurs et des actions entreprises pour la faire aboutir. Les manifestations de sympathie se sont multipliées. La crédibilité de la Maison du chômeur s'est renforcée. L'association de la FNC a marqué des points précieux pour ses futurs combats, et se prépare dès maintenant à participer à la marche nationale qui devrait avoir lieu en octobre prochain.

Michel Carro

Les chômeurs ont dû manifester pour arracher le droit de manger.



EDITORIAL DES FEUILLES D'ENTREPRISE

Normed : quand les rats coulent le navire

Sur les ruines encore chaudes des chantiers navals de la Normed, Alain Madelin, à peine sorti des rangs de l'extrême droite, entrevoit déjà le délice des libéraux, le comble de la flexibilité moderne, les zones franches.

Sorties des profondeurs du moyen-âge, ces zones existent à des centaines d'exemplaires, dont quelques beaux spécimens en Belgique et en Grande-Bretagne. Des zones dans lesquelles les patrons qui s'implantent sont exonérés des charges habituelles. Et surtout des zones qui sont exemptes des éléments principaux de la législation du travail en vigueur.

Pour une poignée de dollars

Alain Madelin, aussi rusé qu'un maquignon, croit mener un troupeau au marché. « Simple, se dit-il dans son beau bureau ministériel, je vais arroser les 6 800 salariés de Normed avec de l'argent. » Un peu comme on graisse la patte à un concierge...

Au choix donc, vingt millions par tête de pipe, ou des congés conversion de deux ans avec 65 % du salaire. Et, généreux comme un sergent-recruteur, Madelin fait verser à la troupe ses salaires de juillet et d'août... L'ancien étudiant facho pense qu'il suffit d'arroser la pietaille ouvrière avec de l'argent, pour qu'elle lui fiche la paix sociale.

Pour un nouveau départ dans la vie. Voilà comment Madelin explique son geste, devant la grimace du patronat. Vingt millions le licenciement, ces messieurs du CNPF l'obtiennent en général à dix fois mois. Un nouveau départ... vers la nuit et le brouillard, oui. Ou trouver du travail, à Dunkerque, ou à La Ciotat ?

Alain Madelin puise largement dans les caisses pour

liquider le dossier. Il n'a qu'une hâte, le jeune ministre sorti de la cuisse des libéraux : créer enfin et à marche forcée des zones franches.

Un nouvel espace patronal

Franches de quoi ? Imaginez des enclaves, sur une façade maritime ou en pleine terre, au périmètre délimité, dans lesquelles c'est encore le pays légal mais ce n'est plus le pays social, c'est le pays patronal.

La construction de la dictature patronale dans une seule zone, quoi.

Qu'espère Madelin avec ces zones franches ? Attirer l'investissement patronal de tous les horizons et lui garantissant le dressage des travailleurs attachés à cette zone. On fournit le gîte, le couvert, et la paix sociale au dessert. Pas mal, non ?

Le coup contre les travailleurs de la Normed à peine asséné, notre Tintin Madelin repart pour de nouvelles aventures patronales.

Non aux licenciements

Eh bien non ! Tout simplement non, aux licenciements. D'abord parce que nous ne reconnaissons pas aux patrons et au gouvernement le droit de priver de son travail un ouvrier.

Ensuite parce qu'il n'y a aucune reconversion possible, et que le pécule de vingt millions sera vite mangé. Enfin parce que derrière les licenciements, c'est le spectre de la flexibilité érigée en système qui se profile. Trois bonnes raisons pour la LCR d'être aux côtés des combats de ceux de la Normed.

LA PILULE AMERE DES MEDECINES DOUCES

Rika Zarai fait son beurre avec sa « médecine naturelle », les médecines alternatives prospèrent, la moitié des Français y auraient recours. Alors ? Charlatanisme ou remise en question de la médecine classique ? Pas si simple.

Un livre vendu en quelques mois à plus de deux millions d'exemplaires mérite qu'on y réfléchisse à deux fois avant de lui régler son compte. A lire *Ma médecine naturelle* de Rika Zarai, on éprouve une impression mitigée : d'intéressantes recettes de cuisine végétarienne y sont mixées à des considérations médico-philosophiques d'une insondable stupidité.

L'idée directrice du livre est simple : plutôt que de recourir à l'arme lourde des médicaments de synthèse, mieux vaut utiliser « les procédés naturels qu'ils plagient ». Grâce aux cures proposées, la maladie sera écartée, les dépenses de santé diminueront, les hommes deviendront meilleurs. Rika Zarai va même jusqu'à écrire que nazis et boat-people furent le fait de gens malades et que l'application de ses recettes permettra dorénavant d'éviter de tels fléaux...

Jusqu'à-là, rien de bien grave. On a bien le droit de divaguer ou de prôner une « tisane amaigrissante », une « huile anticellulite amincissante » et même un bain de siège quotidien à l'eau froide pour réveiller les défenses naturelles.

Mais là où ça ne va plus, c'est lorsqu'est affirmé que la méthode en question guérit une jaunisse en huit jours, dissout les calculs biliaires et prévient l'hémorragie cérébrale chez l'hypertendu.

Parmi les deux millions d'heureux possesseurs du livre magique, il s'en trou-

vera obligatoirement qui croiront notre chanteuse sur parole et qui traiteront seuls leur « hépatite » par la tisane recommandée, ou leur « hypertension » par le mélange de dix plantes. S'il s'agit d'une infection biliaire ou d'une hypertension sévère, ils risquent d'y laisser leur peau de même que le gogo qui tentera pendant des mois de vaincre sa « constipation » par le son, les algues ou « l'agréable préparation laxative » de la page 369 alors qu'il est porteur d'un cancer de l'intestin qui aurait pu guérir après chirurgie précoce. Pas une seule fois, Rika Zarai ne conseille à son lecteur de voir son médecin afin d'avoir un diagnostic et de ne pas passer à côté d'une affection sérieuse, curable par la médecine classique.

Parallèlement à la véritable entreprise montée par Rika Zarai, les médecines douces (ou parallèles, ou alternatives) sont à l'honneur. Il en existe des dizaines, parmi lesquelles l'homéopathie, l'acupuncture, la phytothérapie, la magnétothérapie, l'ostéopathie, la réflexologie, etc.

D'après madame Georgina Dufoix, ancien ministre des Affaires sociales, 49 % des Français ont eu recours aux médecines alternatives (elle a déclaré en faire partie depuis 1985). Le nombre des médecins « à mode d'exercice particulier » augmente en moyenne de 10 % par an. Il faut reconnaître qu'une partie d'entre eux a été séduite moins par leur valeur thérapeutique que par leur « va-



« L'état précancéreux appelle au secours ail et betteraves rouges »...

leur marchande » : en 1986, c'est un excellent créneau pour gagner de l'argent après une formation « alternative » bidon. Praticante et croyante de l'homéopathie, madame Dufoix a utilisé les dernières semaines de 1985 pour créer une Fondation de recherche sur les thérapeutiques alternatives. Si depuis dix ans les médecines douces trouvent un tel écho, c'est qu'elles comblent un vide et sont parfois efficaces. Ce sont les « bavures » de la médecine officielle qui font les beaux jours des thérapeutiques parallèles.

La critique de la médecine hospitalière n'est plus à faire. Bien qu'elle soit irremplaçable, trop souvent le malade n'est qu'un cas plus ou moins intéressant, livré à des médecins plus ou moins compétents et anonymes (notamment pendant les gardes) et écrasé par une hiérarchie qui ne facilite pas le dialogue.

Mais peut-on affirmer que le médecin « de ville » a toujours la possibilité (ou le désir) de faire un diagnostic sérieux pour prescrire le traitement approprié ou ne rien prescrire ? Combien d'injections de « fortifiants » où la « piqure » est plus efficace que le produit ? Combien de prescriptions inutiles ou dangereuses de tranquillisants, anti-inflammatoires, diurétiques, etc. ?

Le professeur Minkowski écrit : « Nous avons enseigné la médecine à nos étudiants en sept à huit ans pour en faire des épiciers. » Sait-on

que les Français sont parmi les moins grands consommateurs de médicaments du monde (en moyenne vingt-cinq médicaments par an). Il est vrai qu'un médecin généraliste ne terminant pas sa consultation par l'octroi de la sacro-sainte ordonnance risque de perdre sa clientèle. Obnubilés par le nombre de visites et de consultations qu'il faut aligner pour pouvoir vivre (les plus jeunes) ou continuer à bien vivre (parmi les moins jeunes), abrutis par la pub omniprésente des labos pharmaceutiques, sollicités par les malades eux-mêmes, nombre de médecins ont tendance à coller un médicament (dernier cri si possible) par symptôme sans envisager l'homme malade dans sa totalité et la maladie dans son unité. La demande d'examen complémentaires coûteux et inutiles croît à une vitesse vertigineuse (souvent à la place d'un bon examen clinique) et l'état du patient ne s'améliore pas si même il n'est pas aggravé par les effets secondaires de médicaments puissants mais inappropriés.

Dès lors, il n'y a rien d'étonnant à ce que le patient se confie aux médecines douces. Comme il s'agit souvent d'affections bénignes à forte composante psycho-somatique, notre déçu de la médecine officielle va guérir et deviendra un incondicional de l'homéopathie ou de la relaxation de groupe. Dire que la médecine est malade du

profit ou que le gouvernement socialiste voulait faire des économies en encourageant une médecine moins chère est très insuffisant. Même lorsque les médecins ne sont plus payés à l'acte, même lorsque l'industrie pharmaceutique est nationalisée, une médecine au rabais peut s'installer si le corps médical n'est pas motivé et ne dispose pas de moyens techniques. Le niveau moyen assez lamentable de la pharmacologie et de la médecine soviétiques doit donner à réfléchir.

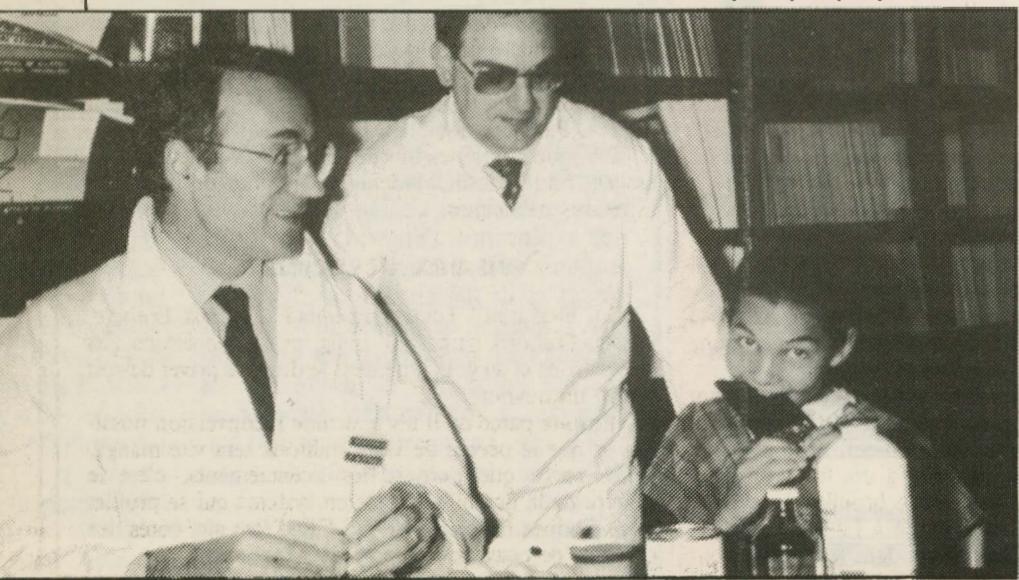
Il n'y a pas lieu de discuter ici de l'efficacité des multiples techniques alternatives proposées. Sachant que l'on ignore encore trop pourquoi brusquement un être humain tombe malade, pourquoi il guérit (avec ou malgré le traitement), il paraît déraisonnable de balayer d'un revers de main des méthodes utilisées pour certaines d'entre elles depuis des siècles même si un fatras pseudo philosophique vient brouiller leur approche.

Les tables de la loi médicale ont pour principale caractéristique d'être en perpétuel mouvement et les vérités d'hier font sourire aujourd'hui. C'est aux médecins eux-mêmes (avec ou sans Fondation Dufoix) qu'il appartient de juger de l'efficacité des diverses thérapeutiques proposées. La seule garantie pour la population est de pouvoir s'adresser à un médecin compétent, bien formé et à jour. Lui seul peut faire un diagnostic, établir une relation de confiance avec le patient, l'orienter éventuellement vers un spécialiste ou lui proposer la thérapeutique classique ou alternative la plus appropriée à son cas.

Si en plus notre malade est un zaraïophile impénitent, il n'y aura plus d'inconvénient à ce qu'il médite ces conseils impérissables : « l'état précancéreux [!] appelle au secours ail et betterave rouge » cependant que « les calculs biliaires et urinaires se désagrègent sous les coups des pissenlits, des tomates, des navets, des poireaux, des raisins, des pommes et des poires »...

D' Jean-Michel Krivine

Une médecine au rabais peut s'installer si le corps médical ne dispose pas de moyens techniques.



CATTENOM NUCLEARISONS FRANÇAIS

Mardi 15 juillet se réunissait à Paris le ministre ouest-allemand de l'Environnement, Walter Walmann, et Alain Carignon, son homologue français. Au programme de leurs discussions : la centrale française de Cattenom. Construite en Moselle à douze kilomètres de la frontière allemande et à dix kilomètres de la frontière luxembourgeoise, elle est devenue l'objet d'une tension croissante entre pays riverains.

Les autorités du Luxembourg, trente-huit communes de ce duché, protestent et adressent un recours auprès du tribunal administratif de Strasbourg. Pour eux, en effet, les émissions de déchets radioactifs dépasseront les normes admissibles. Les autorités luxembourgeoises et le gouvernement SPD de Sarre ont été particulièrement choqués de voir le gouvernement français passer outre ce recours et décider de commencer le chargement en combustible du réacteur nucléaire.

Le ministre de l'Environnement sarrois, Jo Leiner, militant antinu-

cléaire de longue date, a souligné les dangers de cette centrale. Son gouvernement a décidé que la RWE, qui produit le courant, ne diffusera pas celui produit par la centrale de Cattenom et qu'il ne laissera pas implanter des pylones destinés à relayer ce courant vers d'autres régions. Déjà le 15 juin, des milliers d'antinuclearistes allemands, luxembourgeois et français avaient convergé vers Koenigsmaker, à dix kilomètres de Thionville, pour protester contre la mise en fonction de la centrale.

Alors que petit à petit, les informations sur les fuites intervenues dans plusieurs centrales nucléaires européennes ont percé le mur du silence ces dernières semaines, le gouvernement français montre qu'il se contrefoit bien d'exposer des dizaines de milliers de personnes à de nouveaux Tchernobyl. Comme le capital, le péril nucléaire ne connaît pas de frontières et les ministres qui se rencontrent à Paris, partisans tous deux du nucléaire, vont s'employer à le démon-

AFRIQUE DU SUD DEMI-SUCCES

Quatre semaines après les grèves massives du 16 juin commémorant le dixième anniversaire des massacres de Soweto, le COSATU, confédération regroupant plus de 600 000 travailleurs, appelait à une journée d'action contre les détentions depuis l'instauration de l'état d'urgence.

Depuis le 12 juin, plus de 250 syndicalistes ont été arrêtés sans inculpation. Parmi eux, le président et le secrétaire général du COSATU, Elijah Barayi et Jay Naidoo. Déjà la semaine dernière, le secteur des mines de charbon, d'or et de diamant a été touché par un mouvement impliquant plus de 20 000 mineurs. Le gouvernement a tenté de le désamorcer en libérant vendredi 11 juillet Elijah Barayi qui est aussi vice-président du NUM, le puissant syndicat des mineurs. De leur côté, les patrons qui avaient adopté une attitude plutôt conciliante le 16 juin ont laissé planer des menaces de sanctions contre les grévistes.

En partie désorganisée, avec des centaines de responsables syndicaux contraints à la clandestinité pour échapper à l'arrestation, le COSATU a laissé aux structures locales le soin de décider la forme de la journée d'action. Selon le Labour Monitoring Group, organisme universitaire indépendant, l'arrêt de travail a touché 90 % de la main-d'œuvre à East London et Port-Elizabeth. Par contre, dans les autres régions, la grève a été minoritaire. La rentrée scolaire a été calme mais des milliers d'écoliers ont boycotté les 7 000 écoles noires. Le gouvernement exige à présent de chaque élève qu'il porte un laissez-passer que contrôlent les vigiles placés à l'entrée de chaque établissement.

EMEUTES PROTESTANTES EN ULSTER

Les affrontements qui, chaque année, marquent l'anniversaire de la victoire des Orangistes en Irlande du Nord ont été cette fois d'une rare violence. Les protestants organisaient vendredi dernier, comme à leur habitude, une marche au cœur de Portdown. Mais ils ont saisi l'occasion pour rappeler leur franche hostilité aux accords que Londres et Dublin ont conclus l'an dernier. Ce texte accorde aux autorités irlandaises un droit de regard sur les affaires de l'Ulster. Les protestants, conduits par Paisley, ont, durant tout le week-end, mené la vie dure aux catholiques, tentant de pénétrer dans le ghetto, pour une fois protégé par la police. Bilan des émeutes : plusieurs centaines de blessés et au moins deux morts.

« J'y suis, j'y reste et jusqu'en 1997 ! » Avec un sens aigu de la provocation, c'est ce que Pinochet a affirmé ce dimanche. Le dictateur compte donc être « réélu » pour huit ans en 1989. Les différents partis d'opposition, de l'extrême gauche à la démocratie chrétienne, ont immédiatement rappelé leur stratégie : organiser une vaste mobilisation pour que Pinochet s'en aille et qu'un calendrier d'élections soit négocié. De même, les fissures au sein de la hiérarchie militaire se confirment : plusieurs généraux ont à nouveau fait savoir qu'ils veulent voir le dictateur partir en retraite en 1989.

Les négociations entre le gouvernement de Corazon Aquino et les maquisards de la Nouvelle Armée du peuple ont peut-être commencé. En attendant, les offensives de l'armée contre la NAP continuent, et de plus belle ! Une dernière attaque militaire, samedi 12 juillet dans le sud des Philippines, aurait fait onze morts et une demi-douzaine de blessés dans les rangs communistes.

A force de multiplier ses grandes manœuvres militaires, l'armée nord-américaine est constamment présente au Honduras. Mais cette installation permanente n'a jamais été discutée au Congrès. Qu'à cela ne tienne : plusieurs lobbies se sont attelés à la tâche et entendent bien transformer « le Honduras en une nouvelle Corée du sud ».

COURTS... ... METRAGES

PRISONS VERS L'EXPLOSION

Traditionnellement, le 14 juillet voit une grâce présidentielle élargir plusieurs milliers de détenus. Tel est le moyen auquel l'Etat recourt pour désengorger des prisons surpeuplées depuis plusieurs années.

Cette année, il n'en a rien été. Bien que tous les greffes aient reçu, il y a quelques semaines, une lettre de la Chancellerie leur demandant de dresser une liste de prisonniers susceptibles d'être libérés, aucune décision n'est finalement parue au Journal officiel.

Ideologie sécuritaire oblige, le gouvernement n'a pas voulu mécontenter ses plus fidèles supporters. Rappelons que l'an passé, le Figaro avait mené une très violente campagne contre la libération de 2 763 détenus. Une mesure qui n'atteignait pourtant pas le caractère spectaculaire du geste de Georges Pompidou en 1972. Cette année-là, quelque 6 000 incarcérés avaient retrouvé la liberté.

L'une des conséquences les plus abominables de la décision gouvernementale, c'est le maintien d'une surpopulation pénale qui frise l'explosivité. Au 1^{er} juillet dernier, on recensait en effet 46 414 détenus, soit 3 657 de plus que l'an passé à pareille époque. Tous les records se trouvent pulvérisés, puisque l'ensemble des maisons d'arrêt ne peut guère accueillir, dans des conditions acceptables, que 32 500 personnes.

Avec la canicule, la situation risque de devenir rapidement incontrôlable pour l'administration. D'autant que la moitié des détenus sont en attente de jugement. C'est-à-dire qu'ils sont présumés innocents. Avec une situation bien moins tendue, les prisons françaises s'étaient embrasées en 1974. Tous les ingrédients pour de nouvelles émeutes se trouvent à présent réunis. Mais les sbires de messieurs Pasqua et Pandraud y trouveront peut-être une nouvelle occasion de faire des cartons...

Parmi les cinq circulaires abrogées, la plus importante spécifiait que les policiers municipaux n'étaient pas habilités à procéder à des contrôles d'identité et que le port d'armes leur était interdit en dehors des heures de service. Grâce à la bande de Beauvau, ces policiers au statut des plus équivoques n'auront plus de règles intangibles. Avis à tous les maires en mal de démagogie sécuritaire : ils peuvent recruter comme ils veulent, qui ils veulent et autoriser tous les abus. Et vive les bavures !

EXPLOSIVE QUESTION BASQUE

Cinquante kilos de plastic et de la mitraille placés dans une voiture stationnée sur les lieux de l'attentat un mois à l'avance, charge télécommandée explosant à l'endroit où passe un autobus transportant cinquante-huit gardes civils, faisant huit morts parmi eux. L'attentat qui a réveillé Madrid le 14 juillet est techniquement une réussite qui laisse peu de doute sur ses auteurs : le commando España de l'ETA qui, en moyenne trois fois par an, opère dans la capitale de l'Etat espagnol.

L'attentat apparaît comme la riposte immédiate de l'ETA à l'extradi-

LES CLOWNERIES DE TAPIE

Tapie aime la chair fraîche. Avant l'ouverture de l'école de vente qu'il entend lancer le 1^{er} septembre à Béziers, il vient de procéder aux épreuves de sélection du premier cycle de trois mois de formation.

Pour l'occasion, notre séduisant « repreneur » s'était entouré du publicitaire Séguéla, de Georges Falconnet, directeur chez Citroën, d'Alain Delon et du célèbre Don Harbey, personnage qui forgea sa légende en plongeant dans l'eau polaire pour promouvoir une marque de slips. Tout un programme.

S'inspirant probablement du « Jeu de la vérité », ce digne aéroplane souleva plusieurs dizaines de candidats, filles et garçons de 18 à 25 ans, à une série d'épreuves au niveau intellectuel particulièrement élevé. Qu'en est-il ?

« Comment vous y prendriez-vous pour vendre de la choucroute à Béziers ? », demanda-t-on aux jeunes. Et l'on ajouta comme pour « corser » la difficulté : « Comment vendriez-vous du cassoulet à Strasbourg ? » La sélection définitive était assurée par une réflexion sur le thème suivant : « Vendre, c'est séduire ou convaincre. » Pendant ce temps, Don Harbey faisait escalader les rampes de balcons aux candidats pour voir s'ils avaient du cran.

Dans sa volonté de promouvoir l'idéologie de la réussite individuelle, Tapie ne recule devant aucune clownerie. Décidément, l'avenir du capitalisme français est en de bonnes mains !



ENFANTS DES VERSAILLAIS

Certaines prestations politiques passent inaperçues. Et pourtant, elles en disent souvent plus long que les programmes officiels dont se réclament leurs auteurs. Il en va ainsi de l'intervention de Jean-Claude Martinez, élu du Front national dans le départe-

tement de l'Hérault, à l'occasion du dernier débat parlementaire sur la Nouvelle-Calédonie. Pris dans son envolée, notre député n'hésite pas à déclarer : « Le principe d'autodétermination est une norme perverse, une machine à découper les peuples. Il porte atteinte à l'intégrité du territoire et à l'unité de la République. Quoi ! On a ramené au sein de la France, par le feu et par le sang, la Vendée chouanne, le Languedoc cathare, les Cévennes

camisardes, la Commune communarde, les Girondins et les fédéralistes, et en Nouvelle-Calédonie on laisserait maintenant filer une poignée qui veut l'indépendance ! »

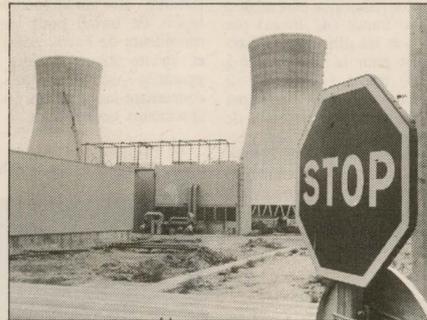
Entre les Versaillais et Vichy, on hésite sur les préférences politiques de notre élu. Sa philosophie est simple : c'est par la force — « par le feu et par le sang » — que l'Etat français doit imposer sa loi. Sans commentaire.

ARRETE D'EXPULSION

Pasqua a encore frappé. Il a pris le 10 juillet un arrêté d'expulsion contre Salvatore Cirincione dont l'extradition est réclamée par l'Italie. Le réfugié italien est assigné à résidence à Mende, en Lozère, en attendant son expulsion. Cette décision est d'autant plus scandaleuse qu'elle bafoue les décisions de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris, qui ordonnait la mise en liberté de S. Cirincione et sa mise sous contrôle judiciaire à Paris. Maitres de Felice et Terrel, les avocats de Salvatore Cirincione, ont fait appel devant le tribunal administratif de Paris.

Les travailleurs des chantiers navals de La Seyne ont commis un crime de lèse-militaires. Ils ont tenté de manifester sur le parcours du défilé du 14 juillet. Cela déplut beaucoup aux galonnés qui écourtèrent les cérémonies. Avant que les CRS ne se chargent de mettre au pas les troubles.

Pasqua et Pandraud n'ont pas supporté que les deux jeunes Arabes, qui ont récemment observé une grève de la faim à Lyon, soient invités à l'Elysée à l'occasion de la réception du 14 juillet. Alors, ils l'ont boycottée. Et on dira après cela qu'ils ne sont animés d'aucun préjugé racial.



COURTS... ... METRAGES

LES NOTRES Alain Michaux

Alain Michaux nous a quitté, le 8 juillet, à l'âge de trente-huit ans, victime d'une crise cardiaque foudroyante. Alain avait lutté à nos côtés depuis de longues années. Postier, il avait joué un rôle d'animateur de la grève de 1974 à Nancy.

Venu à Dijon, il est très vite responsable de la section CGT du centre de tri. Il est à la pointe de la grève avec occupation de 1980. A la suite de celle-ci et d'une provocation d'un inspecteur de choc, il est le plus lourdement sanctionné de tous les militants syndicaux frappés. Plusieurs mois de mise à pied et sa mutation à Paris ne réussissent pourtant pas à briser sa conviction. Par contre, la répression est parvenue à briser sa santé. En octobre 1981, en pleine bataille pour sa réintégration au centre de tri de Dijon, Alain est victime d'un premier accident cardiaque. Il met près d'un an à se rétablir.

Entre-temps, il est amnistié mais pas réintégré au tri, le gouvernement et les directions syndicales n'ayant pas voulu affronter la hiérarchie administrative.

Depuis, Alain était de chaque moment important de la lutte à Dijon, jusqu'à ce fatal mardi de juillet. A nous aussi, il nous manquera, par sa chaleur et son expérience. La section de Dijon de la LCR s'associe au deuil de sa famille et de ses amis. Elle gardera en mémoire son souvenir et son exemple.

Gisèle Angelini

Gisèle Angelini est décédée le 14 juillet au matin des suites d'une grave opération à l'Hôtel-Dieu de Marseille.

Gisèle avait vingt-neuf ans et exerçait la profession d'infirmière dans une clinique de Martigues. Vanessa dans les rangs de la Ligue communiste, puis de la LCR, elle avait été de tous les combats menés par la section française de la IV^e Internationale, avant de cesser de militer dans l'organisation dont elle se sentait toujours très proche. Du soutien à la révolution indochinoise à la solidarité avec les masses polonaises, elle déploya une intense activité internationaliste. Elle participa aussi activement au travail d'implantation de la Ligue dans la zone de Fos et fut de toutes les luttes des femmes ces dernières années.

A l'heure de sa disparition brutale, ses camarades, ses amis, tous ceux et celles qui l'ont connue garderont d'elle le souvenir d'une jeune femme pleine de vie et d'humour.

Rémy Jean, son compagnon, tête de liste de la LCR dans les Bouches-du-Rhône aux dernières législatives, ses deux jeunes enfants, Pauline et Charlie, ainsi que toute sa famille sont assurés de notre sympathie en ce moment si difficile pour eux.

REDECOUVRIR LE MARXISME

Appliquer la méthode marxiste au marxisme, c'est le travail qu'a réalisé Ernest Mandel pour la première livraison d'une nouvelle série de cahiers de formation, les Cahiers d'étude et de recherche.

Si le marxisme tire son origine de la philosophie classique allemande, de l'économie anglaise et de l'historiographie française, Ernest Mandel examine aussi de manière détaillée ses racines sociales, politiques et économiques. Le marxisme est avant tout le produit du capitalisme moderne né avec la Révolution industrielle, de l'apparition d'une nouvelle classe, le prolétariat industriel, et des révolutions modernes inaugurées par la Révolution française de 1789-1795. Mais il y a d'autres racines au marxisme. Ernest Mandel en développe deux qui lui semblent essentielles. La première c'est le socialisme utopique et la seconde les organisations, les traditions révolutionnaires, comme celles de Blanqui, de Buonarroti, de Weitling créateur de la Ligue des communistes que Marx rejoint et pour laquelle il rédigea le Manifeste du parti communiste. L'originalité du texte d'Ernest Mandel est de montrer la transformation profonde de toutes ces composantes dans la théorie du socialisme scientifique, à partir de questions nouvelles qui définissent de nouveaux champs d'analyse et d'action.

Ainsi avec ce premier Cahier d'étude et de recherche, consacré à « La place du marxisme dans l'histoire », Ernest Mandel a repris et développé le cours fait devant les cadres de la IV^e Internationale. Cela augure bien de cette nouvelle série de publications de haut niveau qui devraient sortir au rythme de neuf par an pour un prix global de 180 francs.

A commander à CER/NSR, 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil ; au numéro (20 F) ou pour toute la série (180 F pour 9 numéros par an). Chèque libellé à l'ordre de Pierre Rousset.



INPRECOR

BELGIQUE Rendez-vous en septembre

AFRIQUE DU SUD
Solidarité urgente face à la répression

JEUX SANS FRONTIÈRES

Chirac veut privatiser TF 1. Thatcher, elle, voudrait tordre le cou à la BBC. A l'heure où, en France, la riposte au projet de la droite s'effiloche, il peut être utile de voir comment la gauche britannique tente de parer un mauvais coup similaire.

Libérer les ondes ! Que voilà un slogan séduisant pour la gauche radicale en Europe ! Et pour les progressistes aussi qui, rêvant d'un libre flot d'idées et d'information, s'évertuent à briser les secrets des gouvernements et des capitalistes multinationaux.

Un similaire lorsque le gouvernement britannique a lancé Channel 4, une télévision commerciale contrainte par la loi à offrir aux minorités des programmes d'un type non disponible sur la BBC et les principales stations commerciales. Channel 4 draine

une femme chargée par le gouvernement conservateur d'une enquête sur le financement de la BBC. Son président est Alan Peacock, un économiste monétariste. Au sein de son équipe, on trouve Samuel Brittan, le frère de Leon Brittan, l'actuel ministre conservateur du Commerce et de l'Industrie, qui fut jusqu'en octobre 1985 ministre de l'Intérieur et responsable de l'audiovisuel. Le seul à ne pas être un conservateur est Alastair Hetherington, un ancien éditeur libéral de journaux.

Evidemment, la nomination de ce comité a suscité de nombreuses protestations de la part des travailleurs et de la direction de la BBC. Depuis l'origine, la BBC était financée par une redevance, au départ destinée aux récepteurs sans fil puis étendue à tous les citoyens disposant d'un appareil de télévision. En 1984, cette redevance équivalait à 440 francs (42 livres) par an, et les dirigeants insistèrent pour la faire passer à 700 francs (65 livres). Il s'agissait de rattraper l'augmentation des coûts de production pour des programmes de qualité, d'étendre les horaires d'émission, d'implanter de nouvelles stations de radio locales et de promouvoir la diffusion directe par satellite.

Danger pour l'emploi

Les dirigeants de la BBC affirment qu'ils offrent une production d'excellente qualité pour l'argent qu'ils reçoivent, tout en alimentant deux télévisions et quatre radios nationales, ainsi que trente-deux stations locales. De son côté, le gouvernement est en total désaccord. Il a fait passer la redevance à 600 francs (58 livres) et a exigé que la BBC améliore son efficacité. Ce qui a signifié la suppression de quatre mille postes dont les occupants sont allés rejoindre les rangs des trois millions de chômeurs britanniques. Selon les syndicats, si les recommanda-

tions de dérégulation du Comité Peacock étaient suivies, il faudrait craindre une perte encore plus importante d'emplois.

L'industrie britannique n'est en effet pas en assez bonne santé pour apporter la manne publicitaire dont radios et télévisions ont besoin pour survivre. En vérité, bien des stations commerciales de radio comme de télévision ont observé une forte baisse de leurs bénéfices et commencé à licencier. Si la BBC s'ouvrait à la publicité, le prix de la minute d'antenne tomberait encore plus bas et les possibilités de financement des programmes de qualité diminueraient encore.

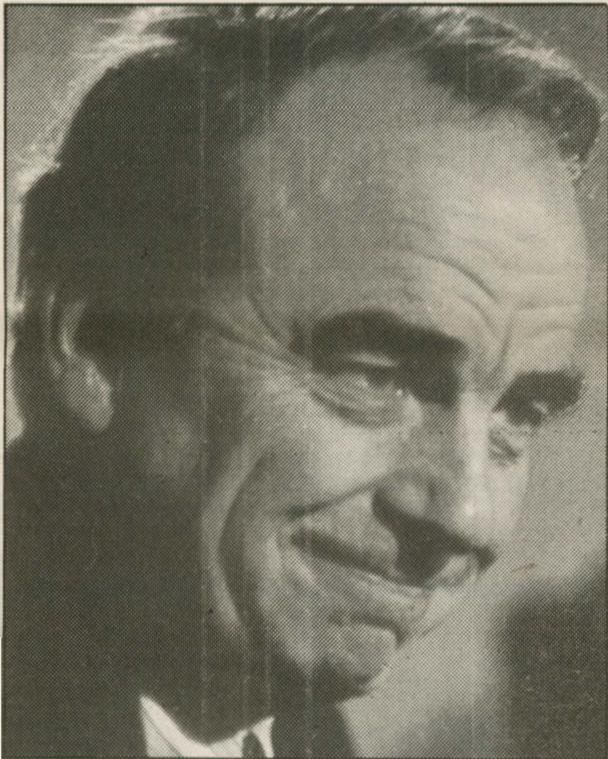
Pour les producteurs, l'alternative serait de remplir les ondes de shows bon marché et de « soap-opéras » achetés aux Etats-Unis et simplement retransmis. Résultat : il y aurait encore moins de travail pour les travailleurs de l'audiovisuel et encore moins de programmes ou de débats concernant les auditeurs ou spectateurs britanniques.

Le rêve d'un échange international d'idées tourne ainsi au cauchemar d'un impérialisme culturel. Les shows bon marché prennent la place du journalisme d'investigation, des documentaires, du folklore, de l'Histoire ou des sports nationaux. Dans le même temps, les programmes censés promouvoir l'entente entre les races et les nations cèdent le pas devant des concours stupides et compréhensibles dans toutes les langues du fait de leur indigence.

Moins de liberté

La libéralisation ne signifie pas la liberté. La télédiffusion commerciale peut vivre dans un marché libre, sans contrôle du gouvernement. Mais où se trouve la possibilité pour les dissidents de faire entendre leur voix ? Combien de producteurs de télévision commerciale sont prêts à insérer dans leurs programmes des plages réservées aux syndicalistes ou au mouvement de la paix alors qu'ils savent leur audience garantie — et une publicité en rapport — avec une série américaine ? La véritable liberté doit être soutenue par des fonds de sources variées, y compris les deniers publics. Et les chaînes doivent être ouvertes à des opinions, des styles et des options politiques différents.

Il est significatif que le mouvement de dérégulation ait commencé de la même façon en France et en Grande-Bretagne. Un éditorial du *Figaro* a contraint Jacques Chirac à annoncer la privatisation de TF 1. En Grande-Bretagne, c'est le



Rupert Murdoch, l'un des requins qui cherchent à mettre la main sur les médias britanniques.

naux et ambitionnent de donner à tous le pouvoir de communiquer et de promouvoir la solidarité.

C'est sans doute pour ces raisons que de nombreux militants ont accueilli avec bienveillance les récentes tendances à la dérégulation des médias audiovisuels. En Grande-Bretagne, une expérience de radio communautaire a reçu un très large soutien. Le gouvernement a offert vingt et une licences pour de petites stations locales. Et pas moins de 256 groupes ont soumis des projets nouveaux et radicaux au service des minorités ethniques ou encore pour des actualités alternatives, des programmes pour les femmes, les groupes religieux et même pour des émissions musicales très spécialisées.

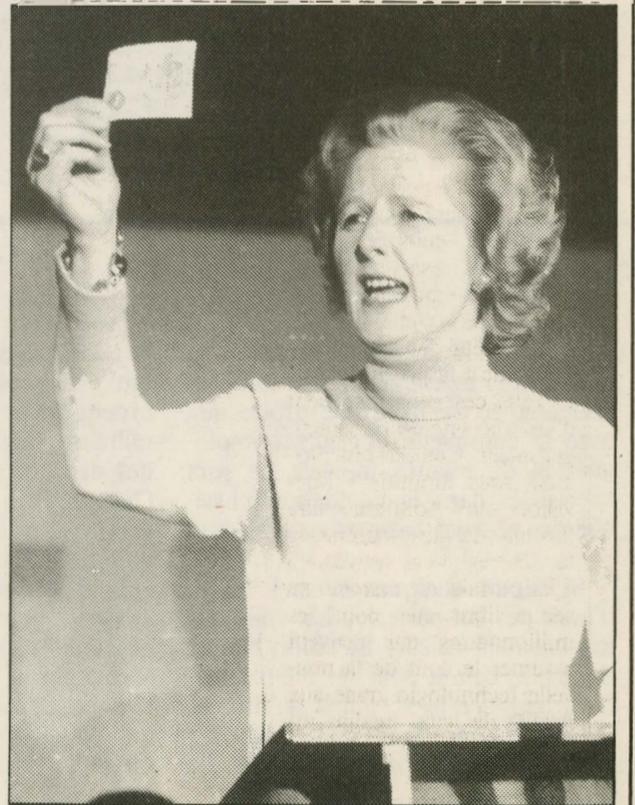
Les cinéastes radicaux ont été pris dans un tourbil-

lone audience faible mais fidèle par ses films nouveaux, ses documentaires partisans, ses productions entièrement réalisées par des femmes et l'usage novateur de la télévision.

La campagne du comité Peacock

Si les talents disponibles peuvent être nourris par la télévision commerciale et la radio, alors pourquoi ne pas libéraliser le système tout entier, en autorisant la publicité sur la BBC — chaîne publique — et en apportant ainsi de nouveaux fonds et de nouvelles idées qui revitaliseraient l'audiovisuel britannique ? C'est la question que pose aujourd'hui le Peacock Committee, un organisme de cinq hommes et

Pour Thatcher et ses semblables, tout s'achète et tout se vend.



Times qui, en trois éditoriaux, a poussé le gouvernement à accélérer celle de la BBC. Le *Times*, rappelle-t-on, est la propriété du magnat australien Rupert Murdoch, qui a récemment changé de nationalité afin de pouvoir acquérir la chaîne américaine de stations Metromedia. Notre homme possède également Sky Channel, la chaîne musicale par satellite et la célèbre compagnie de production cinématographique Twentieth Century Fox.

Il est donc clair qu'il a tout intérêt à l'achat de parts dans le système audiovisuel britannique afin d'alimenter ses différentes stations de programmes en anglais...

Ce n'est pas une coïncidence si les journaux du groupe Murdoch, du *Sun* au *News of the World* en passant par le *Sunday Times* ont joint leur voix à la campagne pour la privatisation de la BBC. Tous ont aidé à la réélection du gouvernement conservateur et continuent à le soutenir malgré l'impopularité croissante que reflètent les élections locales et les sondages. Madame Thatcher considère la BBC comme une organisation gauchiste et antigouvernementale, et souhaite au plus haut point voir son fidèle supporter Rupert Murdoch acheter ses centres de production de programmes.

Guerre de requins

Cependant, l'éditeur de journaux Robert Maxwell, membre du Parti travailliste et de tout temps rival de Murdoch, a fait l'acquisition de plus large réseau britannique de télévision par câble. Il possède des actions dans Central Television, une des plus importantes télévisions locales privées, et a acheté de l'espace sur le satellite de télécommunications français. Lui aussi aimerait voir la BBC privatisée, ce qui lui permettrait de s'orienter vers l'audiovisuel au niveau européen avec une bonne réserve de programmes « made in Britain ». Bref, quelle que soit leur couleur, les capitalistes poussent à la privatisation.

Tous ces gens disposent d'amis au sein du Parlement européen. Ceux-ci ont proposé sous l'intitulé « Télévision sans frontière » une formule de libre marché de la télévision à travers la CEE. Mais ce marché ne serait libre que pour les millionnaires qui peuvent assumer le coût de la nouvelle technologie grâce aux profits de leurs médias internationaux.

Cette liberté ne s'étend pas aux droits politiques ou

même civils. Pour les auditeurs, il faudra soit payer une redevance soit des prix plus forts pour les produits consommés ne disposent d'aucun droit de regard sur les programmes et encore moins d'une possibilité d'accès aux médias pour exprimer leur point de vue.

Le gouvernement Thatcher fait tout pour conserver le contrôle politique de la station. Il l'a clairement démontré, en août 1985, lorsque la BBC avait prévu de diffuser l'interview d'un conseiller local d'Irlande du Nord, accusé par le *Sunday Times* d'être un membre de l'IRA. Margaret Thatcher en profita pour déclarer que l'« IRA devait mourir étouffée en l'absence d'oxygène publicitaire », et Leon Brittan, ministre de l'Intérieur, demanda l'interdiction du programme. Le syndicat

des journalistes devait alors appeler à une journée de grève de protestation.

Deux autres films, *Jubilee*, un film punk très fortement antigouvernemental comportant des scènes sexuelles et violentes, et *Sebastiane*, qui faisait le portrait d'un amour homosexuel, n'ont pas été interdits. Mais un parlementaire conservateur, Winston Churchill — le petit-fils — présenta un projet de loi interdisant toute scène de sodomie, de sexe, de violence et de cannibalisme à la télévision et à la radio. Malgré le soutien de Margaret Thatcher et d'autres conservateurs, la loi n'a pas pu être votée, mais elle sera représentée sous une autre forme...

Dernier exemple, l'expérience des radios communautaires. Les émissions des stations locales de radio ne

sont régies par aucune loi. Inquiet de voir ces radios passer aux mains de « subversifs », le gouvernement en profite pour tenter de

mettre ces stations sous la dépendance juridique de l'« Acte sur l'ordre public », donnant du même coup pouvoir à la police de péné-

trer dans une station de radio. La libéralisation ? Ce sera ainsi parfois la police en direct...

Janet Whyatt



Les ouvriers du Livre restent encore trois cents à organiser chaque semaine des piquets volants.

GRANDE-BRETAGNE : DERNIER CARRE ?

Les ouvriers du livre de Wapping se retrouvent isolés pour affronter la dernière attaque en justice de Murdoch.

Murdoch a utilisé toutes les ficelles pour tenter de réduire à néant les ouvriers du livre en grève depuis maintenant plus de six mois.

Le début de l'affaire remonte au 24 janvier. Le Citizen Kane transfère alors *manu militari* les presses de ses quatre journaux (le *Times*, le *Sunday Times*, le *News of the World* et le *Sun*) de Fleet Street, le traditionnel quartier de la presse londonienne, à Wapping, dans la banlieue Est. Un déménagement géographique qui s'accompagne d'un sérieux déménagement social. Murdoch réduit drastiquement le personnel et refuse de reconnaître les droits syndicaux acquis de longue date.

Commence alors une longue bataille où, faute de soutien de l'ensemble de la gauche, les ouvriers du livre s'épuisent. Ils sont aujourd'hui encore trois cents à organiser chaque semaine des piquets volants aux portes de Wapping, à tenter de s'opposer à la diffusion des feuilles de Murdoch. On est loin des manifestations de trois à six mille personnes qui se rassemblaient sur les lieux au plus fort de la lutte.

Murdoch n'a pas hésité à imaginer tous les coups tordus possibles. En avril, il a proposé ses vieilles presses



Un révélateur des tensions traversant le mouvement ouvrier britannique.

qu'il voulait licencier afin que ceux-ci tirent eux-mêmes leur journal. Un subterfuge visant à obtenir des employés qu'ils s'autolicensient ! Face au refus attendu des syndicats, un autre coup bas a suivi, début juin. Murdoch a proposé en échange de leur capitulation une prime de licenciement aux grévistes.

L'affaire a révélé les tensions qui, au sein du mouvement, se nourrissent d'un certain épuisement des forces. La base des syndi-

cats a très majoritairement voté pour la poursuite de la grève, mais la direction nationale de SOGAT 82, l'un des principaux syndicats investis dans le conflit, tout en dénonçant la manœuvre, s'est prononcée pour l'arrêt de la mobilisation.

De nouveaux leaders sont alors apparus. Ceux-ci émanent de la direction locale du syndicat, c'est-à-dire de Londres. Ils ont proposé de poursuivre la grève en substituant aux piquets de masse, devenus impossibles

à tenir, des piquets volants. Ces derniers tiennent toujours aujourd'hui. Mais, influencés par le Parti communiste, les nouveaux dirigeants freinent toute autre initiative novatrice. Ils refusent ainsi d'étendre le mouvement aux ouvriers des autres journaux de Londres. Il apparaît cependant clairement que, si l'attaque de Murdoch contre les syndicats porte ses fruits, les autres patrons, Maxwell et compagnie, se sentiront très vite une âme d'émule.

Murdoch, lui, vient de sortir une dernière trouvaille de son chapeau. S'appuyant sur la législation antisyndicale concoctée par Thatcher, il a porté le conflit devant les tribunaux. Objet : attaquer les syndicats pour grève sauvage et piquets illégaux.

Les grévistes de Wapping n'ont évidemment pas joué avec les dés pipés des nouvelles dispositions légales. Car les ouvriers syndiqués à la centrale jaune des électriciens et recrutés depuis janvier par Murdoch auraient pu voter aussi... ! L'affaire en est là. Les tribunaux n'ont pas encore rendu leur jugement, mais les travailleurs ne sont évidemment pas en odeur de sainteté dans les cours de justice britanniques. Le Parti travailliste n'a jamais brillé par sa présence lors de ce conflit. Les journalistes employés par Murdoch ne se sont que rarement montrés solidaires des ouvriers du livre. Enfin, la direction nationale de la SOGAT envisage maintenant de couper les vivres aux grévistes. Isolé au pied de la forteresse Wapping, le dernier carré a, avant tout, besoin de soutien pour réussir à avoir le dernier mot.

R. D.

MORT D'UN VETERAN

Avec Le Duan, disparaît un pan de l'Histoire, celui de la révolution vietnamienne qui marqua plusieurs générations militantes dans le monde entier.

Âgé de soixante-dix-huit ans, Le Duan, secrétaire général du Parti communiste vietnamien, vient de mourir à Hanoï. De son vrai nom Van Nhuan, il faisait partie de cette génération qui a traversé plus d'un demi-siècle d'Histoire, depuis les premiers pas du mouvement communiste indochinois jusqu'à l'indépendance et la victoire sur l'impérialisme américain.

Le Duan commence à militer très jeune et sera membre du Parti communiste indochinois dès sa formation en 1930. Arrêté une première fois en 1931, il est envoyé au tristement célèbre bagne de Poulo Condor que, quarante ans après, le régime à la solde des Américains continuait à utiliser. Libéré du fait de l'amnistie décrétée par le Front populaire en 1936, Le Duan, devenu entre temps secrétaire du PC pour la région du Nam Bo (centre du pays, c'est l'ancienne Cochinchine) reprend le chemin de Poulo

Condor en 1940. Cette fois-ci, c'est la victoire de l'insurrection d'août 1945 et la proclamation le 2 septembre par Ho Chi Minh de la République démocratique du Vietnam, à Hanoï, qui le fait quitter les gèoles coloniales.

Entré au bureau politique en 1951, il sera après Dien Bien Phu et les accords de Genève en 1954 l'un des artisans de la relance de la lutte au sud du 17^e parallèle, avec la création en 1960 du Front national de libération.

1960 est également la date à laquelle il devient secrétaire général du PCV. A ce poste l'ont précédé Truong Chinh, de 1941 à 1956, année où les mauvais résultats de la réforme agraire le font tomber en disgrâce et, pour les quatre années suivantes, Ho Chi Minh. L'oncle Ho et son protégé Le Duan s'opposent à ceux qui veulent construire le socialisme au nord du 17^e parallèle, et défendent, eux, l'idée d'un Nord, base arrière d'une réunification révolutionnaire du pays.

A la mort d'Ho Chi Minh, en septembre 1969, Le Duan sera l'un des plus fermes partisans d'une direction collégiale du Parti, hostile au culte de la personnalité. Considéré comme l'un des principaux théoriciens du PCV, Le Duan incarnait bien les spécificités du communisme vietnamien. S'il ne se distancie pas des calomnies stalinienne contre les trotskystes, qualifiés d'« agents du fascisme » et assassinés comme Ta Thu Thau en 1945, Le Duan présentait des différences remarquables avec le corps de pensée stalinien ou maoïste.

Plus encore que Truong Chinh, encore pétri de conceptions telles que le « bloc des quatre classes », cher aux différentes variétés de stalinien, Le Duan avait formulé des conceptions proches de celle de la révolution permanente, rejoignant l'approche de notre mouvement sur la question

des alliances de classe. Il écrivait dans le recueil de textes *En avant sous le glorieux drapeau de la Révolution d'octobre*, publié en 1970 à Hanoï : « La révolution de libération nationale, bien que nationale et démocratique dans son contenu, ne rentre plus dans le cadre de la révolution bourgeoise, mais devient partie intégrante de la dictature prolétarienne et de la dictature du prolétariat à l'échelle mondiale. (...) Aujourd'hui, toute une série d'anciennes colo-

nies ont conquis leur indépendance à des degrés divers. Devant ces nations s'ouvrent seulement deux voies : ou celle du développement capitaliste ou la marche vers le socialisme en brûlant l'étape du développement capitaliste. »

A la même époque, les textes de Le Duan sur la bourgeoisie nationale sont explicites : des éléments de la bourgeoisie nationale peuvent venir se ranger aux côtés de l'alliance ouvrière et paysanne, mais il n'est pas question d'une alliance avec la bourgeoisie en tant que classe.

Après la victoire de 1975, Le Duan sera partisan de la souplesse vis-à-vis des Khmers rouges jusqu'en juillet 1978. En 1979, les troupes vietnamiennes pénètrent au Cambodge et vont renverser le régime de Pol Pot. Initiée en 1977, la rupture avec la Chine sera consommée l'année suivante avec le conflit militaire entre les deux pays. En novembre 1978, c'est Le Duan qui apposera sa signature au bas du traité liant le Vietnam à l'URSS. Le Viet-

nam sera admis au sein du Comecom.

Le Duan figurait parmi les cinq principaux dirigeants du pays avec le Premier ministre Pham Van Dong, Le Duc Tho — qui avait négocié les accords de Paris en 1973 —, Truong Chinh et le responsable de la sécurité d'Etat, Pham Hung. A quelques mois du VI^e Congrès du PCV, prévu à la fin de l'année, l'équipe qui reste au pouvoir se trouve confrontée à des difficultés économiques croissantes, à une bureaucratisation affectant gravement la vie du pays et marquée par des entorses quotidiennes aux libertés démocratiques.

L'inflation se ballade entre 400 et 700 % par an et l'effort militaire maintenu avec la présence de troupes vietnamiennes au Kampuchea grève la production. Le Duan était partisan d'« incitations économiques » pour augmenter la productivité. Grevé par les tares de la bureaucratisation, le Vietnam perd un de ses dirigeants historiques et n'est pas au bout de ses peines.

Jean-Jacques Laredo.

Le Duan, symbole et acteur de la révolution vietnamienne.



KANAKY

RETOUR EN ARRIERE

Le nouveau statut de la Nouvelle-Calédonie vient de sortir. Nouveau mais pas neuf : le FLNKS devrait bientôt discuter de la stratégie à adopter face à ce retour en arrière.

Pons a gagné sa bataille : la majorité parlementaire de droite et d'extrême droite a voté le 9 juillet la version définitive de sa loi pour la Nouvelle-Calédonie.

Le statut Fabius-Pisani est démantelé, et les quelques concessions que les Kanaks avaient arrachées au gouvernement socialiste font désormais partie de l'Histoire. Les quatre régions issues des urnes du 29 septembre 1985, et dont trois étaient majoritairement acquises au Front, deviennent des instances symboliques. Elles perdent l'essentiel de leurs compétences, ne peuvent plus contrôler la répartition des terres, revendication essentielle, vitale pour les Kanaks. L'office de développement, de même que l'of-

fice foncier, est dissous et remplacé par une Agence de développement sise à Nouméa. On peut faire confiance aux caldoches pour s'occuper de développer la Kanaky...

Ce texte laisse encore en blanc les modalités du référendum sur l'indépendance que Pons veut organiser d'ici un an. Une incertitude qui suffit à exciter le RPCR et surtout le FN local. Ce dernier estime que Pons a « pactisé avec les terroristes » (déclaration de Galliot, ex-maire Front national de Thio, au *National hebdo* du 3 juillet 1986).

Sur le terrain, le prétendu pacte passe par une accentuation de la nomadisation. Les parachutistes envoyés en Kanaky poursuivent leur périple de tribu en tribu avec pour mission de fami-

liariser les Kanaks à la présence militaire. Et sous couvert de rendre des services aux femmes et aux enfants, les « braves » paras repèrent les lieux et se préparent activement à d'éventuels affrontements. Pour l'heure, le FLNKS a réussi à limiter l'invasion et les troupes sont contraintes de se replier vers les zones les moins politisées de la Nouvelle-Calédonie.

Le face-à-face peut néanmoins se durcir à la moindre occasion. Les Kanaks le savent, les militaires français ont la gâchette et la « neutralisation » faciles. La prochaine assemblée générale du Front ne portera cependant pas sur ce thème, mais sur la réponse à apporter au nouveau statut.

F. C.



Les pays pauvres n'ont aucun moyen de résister aux grands laboratoires pharmaceutiques. Les médicaments ne servent pas à soigner les maladies, mais à faire du profit.

Quarante mille enfants deviennent aveugles, chaque année, en Inde, parce que le gouvernement est incapable d'organiser un programme systématique, et pourtant élémentaire, de traitement des carences en vitamine A. Dans le même temps, un quart des médicaments vendus dans ce pays sont des suppléments vitaminés et des sels minéraux aux indications douteuses, et prescrits de manière totalement anarchique. 759 produits de ce type sont commercialisés selon le dictionnaire indien des médicaments (l'équivalent du *Vidal* français) à des prix très élevés.

Au mois d'avril de cette année, quatre petits Péruviens sont morts à l'hôpital Caetano Heredia, où ils avaient été hospitalisés à la suite d'une diarrhée. Cette maladie frappe mortellement des millions d'enfants des pays les plus pauvres. Le traitement avec réhydratation est pourtant, là encore, très simple. Les sels hydratants fournis par l'Agence interaméricaine pour le développement (AID), sous contrôle des USA, avaient été fabriqués par une firme privée de l'Etat de New York, la Materials Corporation. Les « bonnes pratiques de fabrication et de production pharmaceutiques » (BPF-PP) — qui sont des normes de qualité définies au niveau international — n'avaient sans doute pas été respectées. Les sachets de sel contenaient en effet 280 unités de potassium au lieu de 20. De telles doses inoculées à un animal de laboratoire entraînent sa mort en quelques minutes. Ces sels sont importés alors qu'ils pourraient très facilement être fabriqués au Pérou.

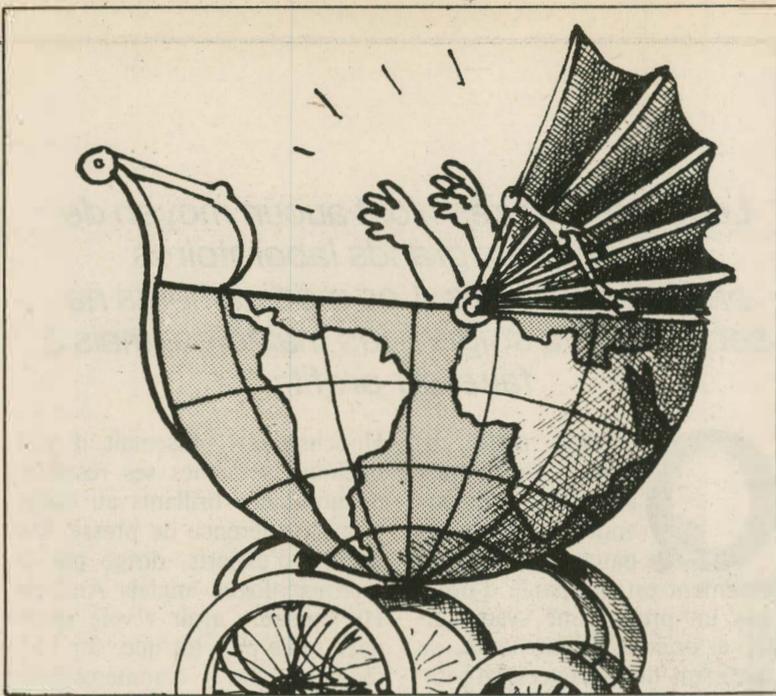
La troisième affaire concerne un laboratoire allemand,

Hoechst, qui présentait il y a quelques semaines ses résultats économiques brillants au cours d'une conférence de presse. Un groupe d'experts, dirigé par le pharmacologue anglais Andrew Herxheimer, avait révélé quelques mois plus tôt que, sur 165 médicaments commercialisés par Hoechst dans les pays pauvres, la moitié étaient inefficaces, voire dangereux. Les deux tiers de ces médicaments ne sont pas commercialisés en RFA. Les autorités de ce pays auraient refusé leur mise sur le marché. Répondant à une question d'un journaliste, le directeur, Henri Monod, répondait de manière cinglante : « *Je ne souhaite pas m'abaisser à entrer dans une polémique de bas étage qui consiste à attaquer toute la grande chimie internationale. L'affaire relève de problèmes politiques et non déontologiques ou médicaux.* »

Ces trois cas illustrent la politique des laboratoires pharmaceutiques dans les pays pauvres. Il s'agit de promouvoir des produits inutiles, des produits de mauvaise qualité et de les vendre à des prix exorbitants. Ainsi, au Pérou, trois laboratoires (Roussel, Roche, Merck) possèdent un véritable monopole sur les anti-inflammatoires, les analgésiques et les antibiotiques ; ils imposent des prix entre cinq et dix fois plus élevés qu'en Europe. Le 11 avril 1985, le gouvernement ayant décidé d'interdire à la vente 184 spécialités inutiles ou trop chères, ces trois laboratoires ont commencé à restreindre leur approvisionnement en médicaments de base, en guise de mesure de rétorsion.

Ces histoires ne sont pas secrètes. De nombreuses publications les ont dénoncées aux Etats-Unis, notamment *Pills, Profits and Politics* (Pilules, pro-

Guérisseurs ou requins ?



La moitié de la planète entre les mains de quelques multinationales qui possèdent un véritable monopole.

fits et politiques) de Silverman et Lee, ou *Bitter pills* (Pilules amères), de Diana Melrose. La presse médicale anglo-saxonne, la plus sérieuse, traite régulièrement ces problèmes, étant suffisamment forte pour ne pas craindre les mesures de rétorsion des laboratoires concernés, à la différence de la presse médicale française, bien plus cynique. En Allemagne fédérale, une campagne publique d'opinion a même été organisée pour faire cesser les pratiques de la firme Hoechst.

Comment réagissent les institutions officielles ? En novembre 1985, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) dénonçait, au cours d'une réunion tenue à Nairobi, la pratique des laboratoires dans les pays les plus pauvres. Au mois de mai, lors de sa réunion à Genève, son directeur, le docteur Mahler, plaiderait

en faveur d'un contrôle dans chaque pays, sur le modèle de ceux existant dans les pays riches. Dans ces derniers, les laboratoires doivent faire la preuve de l'efficacité d'un médicament, de son absence d'effets secondaires graves, et voient ses indications précisées de manière impérative avant d'obtenir une autorisation de mise sur le marché. Mais, aux Etats-Unis, les règles qui sont les plus sévères et les moins « libérales » ne concernent pas les produits destinés à l'exportation. L'OMS a d'ailleurs établi une liste de médicaments essentiels et souhaite voir se développer des « politiques pharmaceutiques nationales », des productions locales à la place des traditionnelles importations.

De la même manière, le Parlement européen a adopté à la

mi-juin le rapport de Mary Barnotti, députée irlandaise, visant à limiter les exportations de médicaments à ceux autorisés en Europe. Le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique a immédiatement protesté contre un étatsisme paralysant alors que la priorité devrait être, selon lui, de « garantir la fluidité du marché ». M. Mees, qui dirige la Fédération des syndicats patronaux européens de cette branche, déclarait même : « Le vote a montré que le Parlement n'a rien compris aux problèmes de l'industrie. »

Tout cela ne porte toutefois pas à conséquences. Ni le Parlement européen, ni l'OMS ne disposent du pouvoir d'imposer des mesures coercitives aux firmes pharmaceutiques et aux gouvernements. Parke-Davis pourra continuer à commercialiser en Inde l'oxymétholone, un stéroïde anabolisant, en le présentant comme un traitement de l'asthénie.

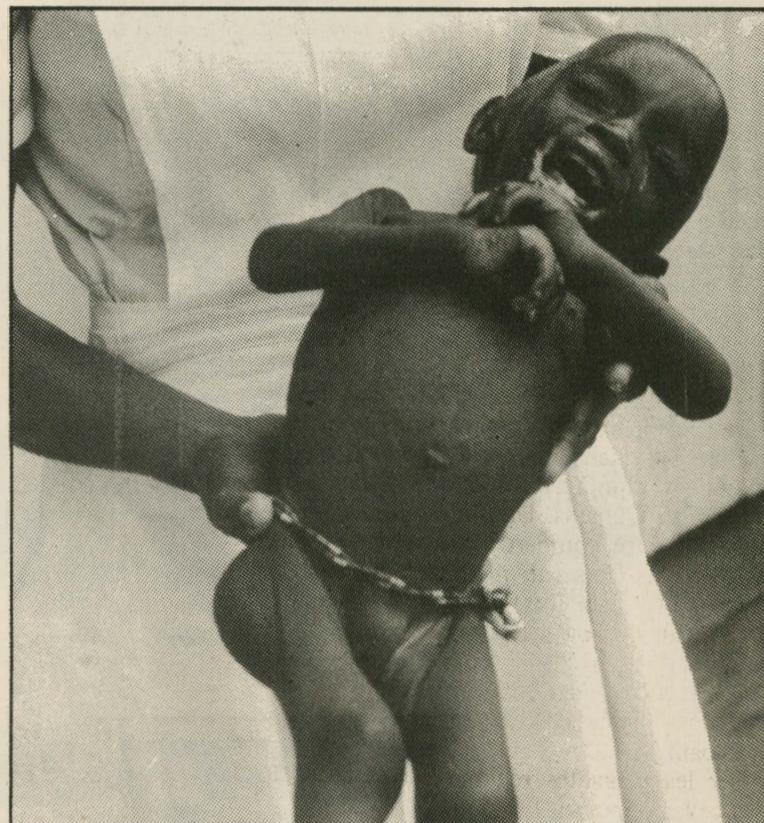
Reste que, devant les protestations, les laboratoires pharmaceutiques commencent à développer une autre stratégie, plus habile. Elle vise à commercialiser des produits indispensables pour le traitement de certaines maladies précises, en élargissant leurs indications de manière totalement inappropriée. C'est la politique menée prioritairement aujourd'hui par Evans, Concept, Merck, Glaxo, avec des produits très dangereux comme l'amidopyrine (analgésique pouvant provoquer des allergies mortelles), la phénylbutazone, le chlo-

ramphénicol et des médicaments hormonaux utilisés comme tests de la grossesse alors qu'ils sont tératogènes (c'est-à-dire qu'ils ont une action néphaste sur l'embryon).

Dans les pays pauvres, où il

représentants des laboratoires pharmaceutiques sont toujours accueillis avec les honneurs. Ils sont auréolés de l'image de la science occidentale toute-puissante.

Les gouvernements des pays riches auraient tort de mettre un



Des millions d'enfants des pays les plus pauvres meurent de diarrhée.

n'existe pas de revues médicales sérieuses, pas de système de pharmacovigilance permettant de surveiller à l'échelle nationale les effets secondaires d'un médicament, pas de formation médicale permanente et indépendante pour les médecins, les

frein à ces excès. Les bénéfiques faits dans les pays pauvres permettent de refuser des augmentations des prix chez eux, qui risqueraient de déstabiliser un peu plus les systèmes de protection sociale.

Philippe Markos

Recherche privée, recherche performante ?

La concurrence entre les centres de recherche privés est-elle stimulante ? On pourrait le croire quand on entend parler de la recherche sur le SIDA et de la lutte acharnée pour la première place dans la sortie d'un vaccin sur le marché. Ce n'est pas l'avis des professeurs Lee Wetzler et Michael E. Seiff qui lancent un cri d'alarme et de protestation.

Les laboratoires Norden, basés à Lincoln, dans l'Etat du Nebraska aux Etats-Unis, ont interdit à deux chercheurs, les professeurs Francis et Petriciani de révéler les techniques de fabrication du vaccin contre le virus de la leucémie féline qui pourraient pourtant aider à la mise au point d'un vaccin contre le SIDA. Ils écrivent, dans le numéro du 5 juin de la revue médicale américaine, *The*

New England Journal of Medicine : « Cette affaire doit attirer notre attention sur un problème que rencontre de plus en plus la communauté scientifique internationale. Comme la plupart de nos chercheurs appartiennent au secteur privé, d'importantes découvertes et de nouvelles techniques qui pourraient être mises à profit par des chercheurs peuvent rester cachées, par peur de la compétition et par peur d'une perte de bénéfices financiers. Plus la recherche sera conduite avec comme motivation le profit, plus la discussion ouverte et normale dans la presse spécialisée sur les méthodes de recherche et sur leurs applications dans d'autres domaines, deviendra difficile. »

Ces deux professeurs appartiennent à la Rockfeller University.

Médecine sans profit

On risque moins d'attraper la tuberculose à Cuba qu'aux Etats-Unis. Ces résultats ont été obtenus grâce à une politique de santé échappant à l'emprise des multinationales pharmaceutiques.

Lorsque les révolutionnaires cubains prennent le pouvoir en 1959, le problème de la santé, c'est d'abord celui des conditions d'existence. Sur six millions d'habitants, deux vivent des revenus du prolétariat sucrier, très misérable. 9 % des maisons disposent de l'électricité, et 2 % ont l'eau. Les ouvriers travaillent entre deux et

cinq mois par an. La malaria, la tuberculose, la syphilis, les infections parasitaires sont les compagnons de cette misère. Les structures sanitaires sont concentrées dans les villes, et les campagnes sont laissées à l'abandon. Les enfants souffrent de malnutrition dans des zones entièrement dépourvues d'écoles.

C'est parce que la révolution

a su résoudre ces problèmes que de nouvelles structures médicales ont pu voir le jour et sont, avec l'éducation pour tous, la fin du chômage et de nouveaux logements, un des grands acquis des travailleurs et des paysans cubains. Impossible de comprendre ce progrès sans avoir en tête la formidable mobilisation des masses depuis maintenant vingt-cinq ans.

Des millions de Cubains ont encore été mobilisés pendant l'année 1981, dans une campagne d'éradication de la fièvre rouge (dengue) transmise par les moustiques. Son succès a été souligné par les observateurs internationaux.

En 1959, il n'y avait que 6 300 médecins dans l'île (dont plus de 50 % à La Havane). Plus de la moitié désertèrent le pays au cours des cinq années suivantes. Le potentiel de départ se trouvait donc très faible. Mais le nouveau gouvernement considéra la mise en place d'un système de santé gratuit et moderne comme une priorité stratégique, à réaliser sur plusieurs décennies, au même titre que le développement de l'enseignement.

Seize mille médecins vont être formés en vingt-cinq ans et aujourd'hui, on compte un médecin pour 750 Cubains. Un chiffre qui peut être comparé avec celui des Etats-Unis (un médecin pour 540 habitants) alors que, dans un des pays les plus développés d'Amérique latine, le Brésil, on compte un médecin pour 1 750 habitants. Le système cubain permet en outre de dépasser les inégalités régionales, ou celles opposant la ville et la campagne. Ce qui est loin d'être le cas au Brésil.

Le système est constitué par le réseau très dense des polycliniques. Des médecins généralistes, mais aussi des spécialistes (pédiatres, gynécologues, ophtalmologues, psychologues et même dentistes) assurent la plus grande partie des soins en ambu-

que peut desservir entre sept et huit mille personnes seulement, l'objectif étant de disposer de structures médicales proches de la population, de ses besoins et de ses préoccupations. C'est avec le même souci qu'a été réinstauré le « médecin de fa-

Lorsque le malade est trop gravement atteint pour être soigné dans les polycliniques, il est envoyé dans l'un des 256 hôpitaux. Les hôpitaux municipaux et régionaux assurent les opérations chirurgicales de routine, alors que les actes plus com-

« L'engagement de Cuba dans les problèmes de santé est absolument remarquable. »



On compte aujourd'hui un médecin pour sept cent cinquante Cubains.

Inspiré, à l'origine, du modèle tchécoslovaque, le système sanitaire cubain s'est rapidement décentralisé, tirant les leçons des défauts d'un centralisme excessif. Le premier niveau de ce

latoire (sans hospitalisation). Dans les zones urbaines, une polyclinique peut être au service de vingt à trente mille personnes. Dans les zones rurales les moins peuplées, une polyclini-

que, chargé de suivre régulièrement tous les membres d'une famille, de connaître ses patients sur le long terme, ainsi que leur entourage. Ce qui est souvent décisif dans l'établissement d'un diagnostic.

Ce sont les polycliniques qui assurent la médecine préventive et, en particulier, la médecine infantile. Aujourd'hui, les enfants de moins d'un an sont vus deux fois par mois par le pédiatre. Entre deux et cinq ans, deux visites annuelles sont obligatoires avant que la médecine scolaire prenne le relais. Grâce à cet effort, le taux de mortalité infantile est aujourd'hui du même ordre que celui des sociétés les plus développées.

L'existence des polycliniques a bouleversé la vie dans les campagnes jusque dans les zones les plus déshéritées. Tout médecin doit terminer ses études par un stage prolongé dans une polyclinique rurale. Il durait quatorze mois dans les premières années de la révolution, il est ensuite passé à deux puis trois ans. Car, si les médecins cubains sont relativement privilégiés financièrement (leurs salaires sont de 1 à 3,5 fois supérieurs au salaire du travailleur moyen), on exige d'eux une conscience professionnelle et une déontologie identifiées à un dévouement et à une conscience révolutionnaire souvent mise à contribution.

plexes (transplantation d'un rein, opération cardiaque) sont assurés dans les hôpitaux nationaux. Ces centres sont équipés des instruments les plus modernes, souvent importés d'Allemagne et du Japon, l'embargo américain restant total et n'épargnant pas le domaine médical.

Un nouvel hôpital ultra-moderne a été construit il y a quelques années à La Havane, l'Hermanos Almejeiras Hospital. Comportant 950 lits, il symbolise la volonté cubaine de disposer des techniques médicales les plus avancées. Le gouvernement cubain souhaite que ses chercheurs participent à la recherche internationale de pointe et ne se contentent pas d'une médecine de masse exemplaire. Des travaux importants sont même réalisés dans des domaines comme l'immunologie, le développement et la croissance périnatale, l'obésité, l'hypertension artérielle.

Le système de santé cubain constitue donc un modèle dont aimeraient bien pouvoir s'inspirer des milliers de médecins des pays les plus pauvres où leurs confrères venus des pays riches et travaillant honnêtement à la mise en place de systèmes de santé dans les pays du tiers monde.

La direction cubaine a, très tôt, commencé à aider les pays qui le demandaient. Et elle le fit

La médecine cubaine en chiffres

- Taux de mortalité infantile : 17,3 ‰ (contre 38 ‰ avant 1970, 11,2 ‰ aux Etats-Unis, mais 21,1 ‰ chez les Noirs américains).
 - Eradication de la polio, dernière mort par diphtérie en 1970.
 - 397 polycliniques.
 - 265 hôpitaux (contre 58 en 1959) avec 47 327 lits contre 28 563 en 1959.
 - 83 % des médicaments consommés fabriqués à Cuba.
 - 1 743 étudiants étrangers dans les facultés de médecine à Cuba.
- Statistiques de 1983.

gratuitement quand ces derniers étaient dépourvus de moyens. En 1963, les premiers médecins arrivant en Algérie après le départ des Français, qui laissaient un système délabré, furent des Cubains. En 1983, trois mille travailleurs cubains de la santé dont mille sept cent cinquante médecins partirent pour un an ou deux en Angola, au Nicaragua, au Vietnam, en Ethiopie ou au Yémen du Sud. Leur mission ? Aider à former des cadres locaux. Ces médecins vivent comme ceux des pays qui les accueillent, sans privilèges, pendant que leur famille, restée à Cuba, touche le salaire auquel ils auraient eu droit en restant dans l'île.

En juillet 1983, une conférence internationale, La santé pour tous, s'est réunie à La Havane et le directeur de l'Organisation mondiale de la santé, Halfdan Mahler, reconnaissait en ces termes les résultats obtenus : « L'engagement de la direction de ce pays dans les problèmes de santé est absolument remarquable [...]. Quant à l'auto-suffisance cubaine en matière de santé... elle est devenue légendaire. »

Alors que les pays pauvres sont en général incapables de résister aux grands laboratoires pharmaceutiques qui leur dictent une politique de santé anarchique et inefficace, Cuba produit 83 % des médicaments qu'elle consomme. Impressionnés, des équipes de chercheurs américains, des médecins, se rendent régulièrement à Cuba pour discuter avec les responsables de la santé et prennent position contre le blocus économique toujours maintenu par le gouvernement américain. Ils sont en effet convaincus que les échanges avec les chercheurs et les médecins cubains leur permettra de progresser dans toute une série de domaines.

Ph. M.

S... COMME SCULPTURES

Les galeries nationales du Grand Palais organisent jusqu'au 28 juillet une exposition inhabituelle de deux cent cinquante sculptures du XIX^e siècle. Ce panorama exceptionnel fait prendre conscience au public de la richesse méconnue des musées de province. Une exposition à ne pas manquer, évoquée ici rapidement de A à Z.

□ **A comme ateliers** : C'est par l'image des ateliers de sculpteurs, lieux de création et de travail, mystérieux et impressionnants, que commence très logiquement l'exposition, grâce aux visions des peintres (regardez surtout l'assez drôle *Modèle de l'artiste*, de Gérôme) et, à partir de 1880, des photographes (étrange photo anonyme de Rodin au milieu de ses plâtres à Meudon).

□ **B comme bas-relief** : 1840, c'est le retour des cendres de Napoléon. Simart est choisi pour décorer le tombeau qui sera élevé aux Invalides. Ses frises portent des noms qui font sourire : « *Protection du commerce et de l'industrie* », par exemple !

Bas-reliefs aussi, ceux du célèbre Rude pour l'Arc-de-Triomphe : on y voit culminer un genre allégorique et pompier, naïf et touchant, parfois réussi, sur le plus étonnant des monuments, héritier des traditions de la Rome impériale guerrière.

□ **C comme Cariatides** : Levez le nez ! En vous promenant dans Paris, ou à Aix-en-Provence, vous les verrez partout sur les façades, ces grandes femmes de pierre, qui encadrent les fenêtres, soutiennent parfois les balcons ou les corniches, ressemblent à des figures de proue et tendent leurs seins en surplombant les rues et les avenues. Agnès Varda leur a consacré un court-métrage. Dommage que l'expo ne le diffuse pas.

□ **D comme décor de l'expo** : Ça, on ne peut pas y échapper ! Il est critiqué, il est admiré. En tout cas, très « post-moderne », avec néons et amphithéâtre blanchi à la chaux, il ne laisse pas indifférent et mérite le déplacement à lui seul. Son auteur est l'architecte Christian Germanaz.

□ **E comme Etat** : Un grand nombre d'œuvres obéit aux commandes politiques (exemple : l'Arc-de-Triomphe, le rattachement des Tuileries au Louvre sous Napoléon III, le tombeau de Napoléon aux Invalides, le monument à J.-J. Rousseau au Panthéon), ainsi qu'aux commandes publiques religieuses (entre 1801 et 1905,

c'est l'Etat qui contrôle financièrement aussi bien les bâtiments que le personnel ecclésiastique !).

□ **F comme femmes** : *La Femme piquée par un serpent* de Clesinger (1847), grandeur nature, en marbre blanc, nue, allongée et tordue de douleur sur un lit de roses, exactement à la hauteur de la main, sculptée visiblement pour être touchée, et où deux styles se juxtaposent (visage idéalisé et corps réaliste) ; c'est l'image de la femme que se fait le XIX^e siècle. Ne manquez pas *la Nature se dévoiant devant la science*, superbe femme de deux mètres, en marbre, onyx, lapis-lazuli et malachite, polychrome, de Barrias qui réalise là une sorte de prouesse technique, en utilisant si bien les veines roses-oranges du marbre qu'elles donnent un extraordinaire effet d'imprimé à la tunique plissée du personnage !

□ **G comme gloire** : Celle de l'Etat tout puissant, celle de Napoléon, celles des valeurs « à respecter », celle de l'argent qui s'étale avec impudeur.

□ **H comme Houdon** : Square Paul Langevin, s'élève seulement un socle de pierre dû à Houdon : la statue de bronze de Voltaire que ce socle présentait fut fondue pendant l'Occupation. Ces socles vides sont nombreux à Paris et remontent à la magistrale épuration de Vichy (quatre-vingts statues fondues !).

□ **I comme intransportables** : Les façades, les monuments, les cimetières (voir à la lettre T) permettent tout particulièrement à la sculpture du XIX^e siècle de s'exercer.

□ **J comme jury** : On inventa le concours, qui paraissait le processus de commande des sculptures le plus démocratique. Malheureusement il ne s'avéra guère égalitaire. Quant au prestigieux concours de Rome, il durait soixante-douze jours pendant lesquels les concurrents étaient tenus enfermés !

□ **L comme Laboratoire de recherche des musées de France** : Les radiographies présentées dans l'expo sont passionnantes : on y voit les armatures des sculptures,

étonnants secrets de fabrication, tiges ou noyaux en métal, en bois, recouverts de cire.

□ **M comme Maillol** : Ses statues pensives et alanguies sont toujours présentes dans les jardins des Tuileries mais *Méditerranée* (1905) exposée là est magnifique. C'est le retour à la clarté, à la simplification, l'opposé du style tourmenté de Rodin.

nourricier dans les arts primitifs », disait Gauguin, dont sont exposés, incongrus et redoutables de charme, les plinthes et les lintheaux de sa case aux îles Marquises, en bois de séquoia ou de tilleul.

□ **R comme réalisme** : A partir de 1889, Dalou travaille à un grand projet de « monument aux ouvriers ». Corneille Theunissenne re-

peut-être unique représentation, dans l'histoire de l'art, d'un accident du travail !

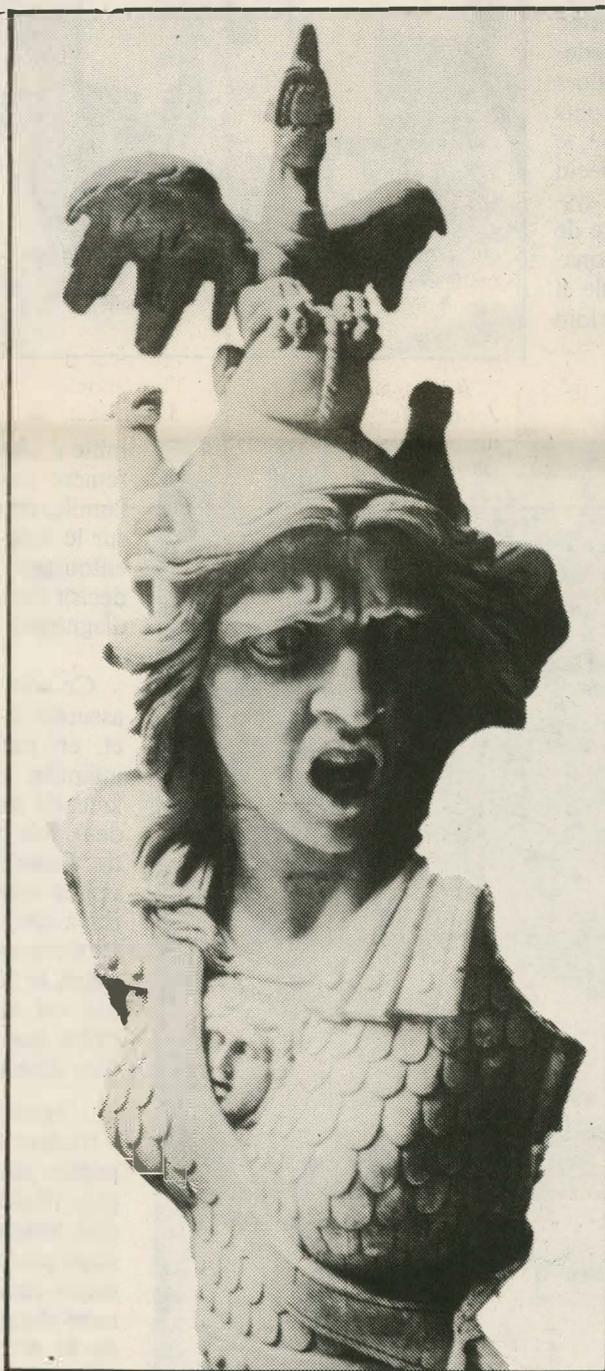
□ **S comme symbolisme** : A ne pas rater, l'irruption du fantastique dans la dernière partie de l'expo : une très belle coupe décorative en bronze de Victor Prouvé, qui s'appelle *la Nuit* (1894).

□ **T comme tombeaux** : Le 12 juin 1804, un décret interdit d'enterrer les morts dans le périmètre de la capitale. Des grands cimetières à l'extérieur de la ville sont alors créés : le Père-Lachaise en 1804, le cimetière Montparnasse vingt ans plus tard, le cimetière Montmartre l'année suivante. Les pierres tombales y prennent aussitôt un rôle de symbole social. Les allégories, les gisants se multiplient. Tombaux dramatiques et imposants comme celui du général Bonchamps qui grâce de nombreux prisonniers la veille de sa mort, ou fades et attendrissants comme celui de mademoiselle Laure Labiche par Henri Chapu.

□ **U comme usé** : Mis à part les œuvres de Rodin, Maillol et quelques Carpeaux, on assiste quand même à la fin d'une forme d'art, qui n'a rien à voir avec les chefs-d'œuvre de Michel-Ange ou Bernin ou les œuvres futures de Picasso ou Brancusi au XX^e siècle. Mis au service d'une idéologie, il n'est plus l'expression d'une personnalité artistique, mais traduction des pouvoirs d'un Etat, d'une classe sociale, d'un art qui se fige.

□ **V comme vierges colossales** : Ce sont elles qui, au Second Empire, furent installées pour orner les églises, ainsi Notre-Dame-de-la-Garde à Marseille ou Notre-dame-de-France du Puy en Auvergne, dans un but avoué de propagation des valeurs d'obéissance et de respect de la hiérarchie.

□ **Y comme yeux** : Une chose intéressante à noter pour ceux qui malheureusement n'en ont plus un bon usage : un accueil particulier des personnes aveugles ou mal-voyantes, à certaines heures, avec une approche tactile des œuvres.



□ **O comme onyx** : Sous le Second Empire, on assiste à un grand essor de la polychromie, redevable entre autres à l'exploitation des carrières d'onyx d'Algérie à la suite de la colonisation !

□ **P comme primitivisme** : « *Vous trouverez le lait*

présente un conflit de mineurs, qui s'intitule *Pendant la grève* et qui est exposé au Musée des Beaux-Arts de Valenciennes.

Quant à Roger Bloche, il sculpte *le Froid* où nous voyons un couple d'ouvriers épuisés, *la Faim*, *l'Apprenti*, et aussi, en taille réelle, un couvreur tombant d'un toit,

VAGABONDAGES IMAGINAIRES

Quelques ouvrages de science-fiction

Antoine Volodine est l'un des rares auteurs français à avoir pu, récemment, passer les barrières que le soupçon jeté sur toute science-fiction non américaine oppose encore aux écrivains nationaux : soupçon jeté par des éditeurs qui font surtout profession de... ne pas éditer. Il nous intéresse d'autant plus que sa source principale d'inspiration est l'URSS et qu'il la traite avec une matière réellement russe et soviétique et non comme un exotisme original ou un dépaysement inattendu.

Son pseudonyme (?) l'indique : il connaît l'histoire soviétique, il sait ce qu'est la bureaucratie et il sait de quelles fictions sont porteurs tant les miasmes d'aujourd'hui que les souvenirs d'Octobre. Troisième « qualité » : Volodine écrit, il construit des récits, eux-mêmes liés à une conception globale de ce que peut être le développement d'une fiction : un univers dans lequel on pénètre, pas une histoire que l'on raconte.

Biographie comparée de Jorian Murgrave¹ avait été un événement, même pour les lecteurs qui ne voyaient

pas, ou pas complètement, qu'il s'agissait d'un roman bâti sur les décombres d'Octobre et la répression de l'Opposition de gauche... le tout traité en « vraie » science-fiction mais avec un bouleversement de la forme bien en harmonie avec l'inépuisable richesse du contenu. *Un navire de nulle part*¹, à peine plus calme du côté de la construction, est encore le témoignage d'une connaissance approfondie de l'URSS, ici envahie par une jungle étouffante. Le couvercle bureaucratique a sauté, la marmite lâche son contenu exubérant au propre comme au figuré. Dans cette jungle, et dans le désert qui la cerne, chacun se démène, bureaucrates, agitateurs, factions, dissidents, oppositionnels... sorciers et sorcières. Une sorte de Tchernobyl politique et littéraire.

Richard Canal est le premier auteur français à être publié dans la collection *Fictions* de La Découverte (hormis un recueil de nouvelles de Andreon) que l'on aurait aimé voir prendre plus de distance avec l'hégémonie yankee. *La Malédiction de l'éphémère*² est un roman de la Zone. La Zone, c'est la Terre, ou une

partie de celle-ci, après qu'une catastrophe l'a réduite en un vaste terrain vague tout juste capable d'assurer la survie d'une humanité décimée. Conséquence d'une guerre extraterrestre chez Canal, d'une catastrophe écologico-nucléaire chez Swanwick, la Zone connaît de beaux jours dans la science-fiction des années quatre-vingt. On ne se sent pas si en « sécurité » que cela. Les thèmes ne sont pas nouveaux, ni les romans admirables mais il y a quelque chose de fascinant dans ces cataclysmes. Ils ne sont pas encore inéluctables, mais si parfaitement compréhensibles...

*Univers*³ reste la seule anthologie annuelle « faisant le point » sur la science-fiction du moment (avec pour ce qui concerne le domaine francophone la série canadienne *Espaces imaginaires*⁴). L'édition 1986 est certainement l'un des meilleurs recueils publiés cette année.

Piotr

1. Présence du futur, Denoël.
2. Fictions, La Découverte.
3. Univers 86, J'ai lu.
4. c/o S. Nicot, BP 3016, 54012 Nancy cédex.



★ **Dimanche**, 20 h 30 (TF1), *la Nuit des généraux*, d'A. Litvak avec P. O'Toole, O. Sharif, P. Noiret. Enorme pathos dramatique que les incongruités de la distribution (Omar Sharif en chef de la police militaire allemande de 1942 !) ne parviennent pas à rendre plus digeste.

22 h 30 (FR3), *la Femme de l'année*, de G. Stevens, avec S. Tracy et K. Hepburn. Le couple vedette des comédies de Hawks dirigé par Stevens sur un scénario étincelant de R. Lardner J' et G. Kanin... Un régal !

★ **Lundi**, 20 h 35 (FR3), *l'Empreinte des géants*, de R. Enrico, avec M. Adorf et Z. Chauveau. On ne tire pas sur les ambulances... et sûrement pas sur les poids-lourds !



★ **Mardi**, 20 h 35 (FR3), *les Chasseurs de scalps*, de S. Pollack, avec B. Lancaster, S. Winters, T. Savalas et O. Davis. Très truculent western, réalisé adroitement par Pollack sur un registre où les Italiens étaient passés maîtres... Très drôle.

★ **Mercredi**, 22 h 30 (FR3), *la Guerre des demoiselles*, un film inédit de Jacques Nichet avec J.-P. Roussillon.

★ **Judi**, 20 h 35 (A2), *les Trois Mousquetaires*, d'A. Hunnebelle. La plus nullarde de toutes les versions jamais tirées du roman de Dumas. Ah, programmez-nous donc les versions de George Sidney ou de Richard Lester...

★ **Vendredi**, 20 h 35 (A2), début d'une nouvelle série *le Privé*, tirée par la télévision espagnole, des aventures du privé Pèpe Carvalho, imaginées par Vasquez Montalban, l'un des grands du roman policier européen. On va voir ce qu'il en adviendra sur le petit écran.

23 h 00 (A2), *Lettre d'une inconnue*, de Max Ophüls, avec Joan Fontaine et Louis Jourdan. Adapté d'une nouvelle de Stefan Zweig, ce film, qui est à mon sens le chef-d'œuvre d'Ophüls, est une pure merveille de grâce et d'émotion. Comme les plus beaux mélodrames de Borzage ou Sirk, on reste stupéfait devant l'audacieuse poésie d'une adaptation si intense. Une occasion rare de découvrir ou de revoir ce film superbe.

Michel Laszlo



Léa Pool, réalisatrice de *Anne Trister*, a la capacité de filmer l'inexprimable.

CINEMA

□ **ANNE TRISTER**, de Léa Pool. Anne Trister est une jeune femme peintre qui est entraînée après la mort de son père à rompre avec son milieu, ses habitudes, son compagnon pour s'évader, ailleurs, au Canada, nourrir un projet pictural grandiose, se réfugier chez une amie, mariée, et ressentir pour elle une surprenante passion... On poursuit par : admirable portrait de femme, tout en finesse et sensibilité. De la réalisatrice, on dira : intelligence,

pudeur, attention minutieuse portée aux êtres, capacité à filmer l'inexprimable... Toutes ces choses qui, de loin, semblent des lieux communs et, de près, sont pile la vérité. (Sortie le 23 juillet.)

□ **NAZARIN**, de Bunuel. Lors de la sortie du film, deux camps s'opposèrent : Bunuel devient chrétien, disaient les uns ; il blasphème tant qu'il peut assuraient les autres. Vaine querelle dont Bunuel se tirait par des pirouettes. Pourquoi le « pire » athée ne ferait-il pas le portrait d'un

saint ? D'un homme, un prêtre, qui essaie de vivre jusqu'au bout de l'Évangile dans une société qui, Église en tête, ne peut le tolérer. La sainteté n'est pas un défaut, c'est seulement une impossibilité matérielle. Bunuel ne prend pas son personnage pour un fou, il laisse ce soin aux curés, aux militaires et aux beaufs... éventuellement aux spectateurs. Comme Diogène il y a des milliers d'années, Bunuel cherche un homme. Il le trouve. Cet homme croit en Jésus. Il est rejeté, accusé, calomnié, battu. Bunuel est du côté des opprimés. Pas besoin d'être chrétien pour ça. Et « ça » c'est

un chef-d'œuvre. (Sortie le 23 juillet).

LIVRES

□ **La 7^e WILAYA**, de Ali Haroun. Ali Haroun a été de 1958 à 1962 l'un des cinq membres du comité fédéral de la Fédération de France du FLN. Chargé de la presse et du soutien aux détenus, Haroun dispose ainsi d'une expérience de première main pour retracer l'histoire de *la Septième Wilaya* qui, quatre ans après le déclenchement de l'insurrection de la Toussaint 1954, ouvrait un autre front en métropole. Son livre fourmille de détails sur les premiers pas, la structuration de la Fédération. Tirant les militants de l'Organisation spéciale comme de l'organisation politico-administrative de l'anonymat, appuyé sur une documentation et des témoignages originaux, Ali Haroun donne ici un ouvrage de référence sur l'immigration combattante sur laquelle le FLN, au sortir d'une guerre impitoyable avec le MNA, devait conquérir l'hégémonie. Pas d'hésitation, offrez-vous ce livre palpitant et minutieux. (Le Seuil, 525 pages, 125 francs).

ROUGE

SOMMAIRE

Du piment
dans la collaboration
pages 2, 3, 4.

C'est à dire
page 5

La politique
de Gribouille
pages 6, 7

Les poissons
des chômeurs
page 8

La pillule amère
des médecines douces
Page 9

Courts métrages
pages 10, 11

Jeux sans frontières
pages 12, 13

Mort d'un vétéran
page 14

Guérisseurs
ou requins ?
pages 15, 16, 17

S... comme sculptures
page 18

Livraisons
page 19



Toujours plus...

Cette fois, c'est l'été. Comme la plupart d'entre vous, la rédaction se prépare à prendre quelques jours de repos. Il faut bien recharger les batteries et préparer les combats — nombreux — qui nous attendent à la rentrée.

Avant de partir, nous vous avons mitonné un numéro spécial. Un numéro que vous pourrez emporter sur la plage, à la campagne, à la montagne et que vous prendrez certainement le temps de savourer. D'autant qu'il sera illustré par le dessinateur Cabu et que vous y trouverez des articles adaptés à cette période de congés. Mais, outre le lot qui vous est désormais coutumier d'enquêtes, de reportages, d'interviews, nous vous livrerons un supplément consacré au nouveau mythe véhiculé par les possédants : la « modernité ».

Nous vous entendons déjà : « Voilà un sujet sur lequel tout a été dit. » Croyez-vous ?

Savez-vous, par exemple, que les bourgeois d'aujourd'hui parlent exactement comme ceux d'il y a cinquante ans ? Savez-vous, qu'en 1986, on peut toujours parler des « cent familles » et même d'une nomenklatura à la française ?

Savez-vous comment s'applique la « modernisation » dans un des plus vieux empires industriels du pays, l'empire Peugeot ? Un travailleur témoin... et ce n'est pas triste !

Et les nouvelles technologies ? Savez-vous comment les possédants voient la « modernité » ?

Rien n'est jamais acquis, avons-nous coutume de dire, en

marxistes « bornés ». L'exemple des congés payés n'en est-il pas la meilleure démonstration ? Savez-vous comment le capitalisme s'est efforcé de récupérer insidieusement ce qu'il avait dû concéder ? Un spécialiste du tourisme populaire dit ce qu'il en pense.

Faut-il vraiment, à l'instar de *Ceux qui sont passés du col Mao au Rotary*, comme les décrit si justement l'écrivain Guy Hoc-

quenghem —, voir en Bernard Tapie le héros de cette fin de siècle ?

Ce sont quelques-uns des sujets que nous abordons dans notre numéro spécial. Vous le voyez, pour vous permettre de passer quelques semaines en notre compagnie, nous n'avons pas ménagé notre peine... et notre imagination. Et vous ? Avez-vous pensé, avant d'arrêter le boulot, à payer votre abon-

nement militant, à collecter celui de vos collègues ? Non ? Vous avez encore tout juste le temps.

Car sachez-le, pour nous, le moindre de vos chèques est essentiel. C'est uniquement grâce à lui — et à ses semblables — que nous pouvons sortir un *Rouge* de qualité, consentir cet énorme effort militant et financier. Alors, avant de partir, ne nous oubliez pas. Finalement, un abonnement, c'est pas cher... et ça peut rapporter gros !

ABONNEMENT DE SOUTIEN 3 MOIS, 200 FRANCS AVEC LA REVUE MENSUELLE CRITIQUE COMMUNISTE

Nom : Prénom :
Adresse :
Ville : Code postal :

Règlement à retourner à l'ordre de la PEC,
2, rue Richard-Lenoir, 93100 Montreuil.

ABONNEMENT A DOMICILE			Nom
	FRANCE DOM-TOM	ETRANGER	
1. AVEC LA PRESSE DE LA LCR 52 Rouge + 11 Critique communiste + les numéros hors série de Critique communiste	450 F	500 F	Prénom
2. SIX MOIS D'EXPERIENCE DE L'HEBDO ROUGE 6 mois = 24 numéros	160 F		Adresse
3. CONNAITRE LE MENSUEL CRITIQUE COMMUNISTE 1 an = 11 numéros	150 F	170 F	
4. CAHIERS DU FEMINISME 5 numéros	65 F	75 F	Formule choisie
5. INPRECOR 1 an = 25 numéros	250 F	250 F	Règlement à l'ordre de PEC, 2, rue Richard-Lenoir 93100 Montreuil Tél : 859 00 80
Abonnements par avion : nous consulter			

☆ Hebdomadaire édité par la société Presse-Edition-Communication SARL au capital de 70 000 F (durée : 60 ans), 9, rue de Tunis, 75011 Paris.

☆ Gérant : Léon Crémieux.

☆ Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Christian Lamotte.

☆ Tirage : 10 000 exemplaires.

☆ Rédaction administration : 2, rue Richard-Lenoir, 93108 Montreuil.
☎ (1) 48 59 00 80 (lignes groupées).

☆ Composition, impression : Rotographie, Montreuil.
☎ (1) 48 59 00 31.

☆ Commission paritaire 63922.